

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

COMITÉ NATIONAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU CAMEROUN (CNEF)

**JOURNEES SCIENTIFIQUES SUR LA PENSEE
ECONOMIQUE AFRICAINE**

Exercice 2023

**LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DE L'INFINITIQUE
INCLUSIVE POUR LE FINANCEMENT
INNOVANT DE L'ÉTAT ET DE LA PROSPÉRITÉ
PARTAGÉE**

Actes des premières journées

Comité Scientifique du CNEF

Sous la supervision du Professeur AVOM Désiré

Professeur Titulaire

Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Président du Comité Scientifique du CNEF

Août 2023

Mot du Président



Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances
Président du CNEF

Les journées scientifiques sur la pensée économique africaine du Comité National Economique et Financier se proposent chaque année de mettre en débat les propositions théoriques et pragmatiques d'un économiste africain sur une question majeure. Il s'agit de mettre en lumière les solutions proposées par des chercheurs africains sur des problématiques locales, et d'examiner leur pertinence et les modalités de leur mise en œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour l'exercice 2023, le thème retenu est : *« l'infinitique inclusive pour le financement innovant potentiellement illimité de l'Etat et l'Invention d'un capital financier universel de base gratuit pour tous les citoyens sans exclusives. »*.

En effet, les modèles de politique économique appliqués dans les pays africains sont fortement dépendants de la philosophie de développement occidentale et ne produisent pas les résultats escomptés, d'où l'intérêt de cette conférence qui présente une nouvelle pensée, fruit des réflexions d'un économiste africain, Monsieur Daniel NGASSIKI. Le fil conducteur de cette pensée est la possibilité de créer un capital pour tous comme solution aux problèmes de financement des Etats africains.

L'auteur présente ainsi de façon très originale, une méthodologie d'évaluation du solde budgétaire de l'Etat fondée sur l'actualisation des revenus futurs et pas simplement sur les ressources et emplois actuels, une valorisation du capital public incluant les ressources naturelles du pays, et la possibilité de vaincre la pauvreté et les inégalités sociales à partir d'un système innovant d'allocation des ressources financières de la nation.

A travers les présents Actes, vous prendrez connaissance des postulats, des différentes interventions qui ont ponctué la journée scientifique, des leçons et des limites qui en découlent, notamment en matière d'inclusivité des politiques publiques locales.

Je vous souhaite une bonne lecture.

SOMMAIRE

Sommaire	i
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	v
Résumé exécutif	vi
I. LES DIFFERENTES ALLOCUTIONS	1
I.1. MOT D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L’IRIC	2
I.2. ALLOCUTION D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	6
II. LE PANEL	11
II.1. INTERVENTION DE M. NGASSIKI DANIEL.....	14
II.2. INTERVENTION DU PROFESSEUR EPO NGAH BONIFACE	69
II.3. INTERVENTION DU PROFESSEUR FRANCIS BAYE MENJO	73
III. ECHANGES AVEC LE PUBLIC	78
III.1. LES PRINCIPALES QUESTIONS	79
III.2. LES REPONSES DE L’AUTEUR.....	79
III.3. L’APPRECIATION DU PROFESSEUR CHICOT EBOUE	80
IV. CLÔTURE DU PANEL ET FIN DES PREMIERES JOURNEES	83
IV.1. SYNTHÈSE DU PROFESSEUR DESIRE AVOM.....	84
IV.2. MOT DE CLÔTURE DU DIRECTEUR NATIONAL (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL).....	87
TABLE DES MATIÈRES	90

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Population, territoire, souveraineté et gouvernement.	17
Figure 2 : Libéralisme et socialisme	21
Figure 3 : Social-démocratie, social-libéralisme et infinitique inclusive.....	22
Figure 4 : Évolution de la pauvreté dans le monde au seuil de 2,15\$/jour 1950-2020.....	24
Figure 5 : Inégalités de richesse : parts des nouvelles richesses captées par les plus riches....	27
Figure 6 : Dette des administrations publiques en OCDE, en % PIB.	32
Figure 7 : L’envolée de la dette publique dans le monde.....	32
Figure 8 : Encours de la dette des pays à revenu faible et intermédiaire.	33
Figure 9 : Mode de financement limité à l’État.	53
Figure 10 : Le troisième mode innovant de financement de l’Etat.	53
Figure 11 : Structure du PIB mondial 2018.	56
Figure 12 : Évolution de la structure sectorielle du PIB mondial	56
Figure 13 : Visualisation des chiffres astronomiques du marché des actions.....	57
Figure 14- Évolution du marché des actions.....	57
Figure 15 : Principaux pays abritant le marché mondial des actions.	58
Figure 16 : Schéma de synthèse de l’infinitique inclusive pour une société de prospérité et de richesse financière pour tous.	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Menu des doctrines politiques et économiques fondamentales.....	20
Tableau 2 : Quelques citations sur les intérêts composés.	37
Tableau 3 : Le revenu et l'économie.	39
Tableau 4 : Illustration de la règle de jeu du capitalisme dette vs investissement.	47
Tableau 5 : Calcul simplifié de la valeur d'un immeuble à loyers fixes.....	50
Tableau 6 : Propriété de l'infini en mathématique.	50
Tableau 7 : Financement comparé de l'État et des entreprises du secteur privé.	54
Tableau 8 : Structure de la production de richesse selon le PIB mondial	56

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La première édition des journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine s'est tenue à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) le vendredi 30 juin 2023. Elle a connu la participation de nombreux universitaires, diplomates, banquiers, et hauts responsables de l'administration publique.

Le thème retenu par cette première édition était « *La pensée économique de l'infini inclusive pour le financement innovant de l'Etat et de la prospérité partagée* ». Il a été développé par Son Excellence Monsieur NGASSIKI Daniel, Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun, au sein d'un panel constitué de Messieurs BAYE MENJO Francis, Professeur titulaire à l'Université de Yaoundé II et EPOH NGA Boniface, Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé II, sous la modération de M. CHICOT EBOUE, Professeur à l'Université de Nancy.

A l'ouverture de la journée, Monsieur NGAKOUMDA Gabriel, représentant du Ministre des Finances, a rappelé toute l'importance qu'une telle initiative revêt pour la réflexion sur le développement des pays africains, et a poursuivi en expliquant que la théorie qui est proposée, celle de l'infini inclusive, est une approche innovante du financement de l'Etat et de la prospérité partagée.

Après cette intervention, M. NGASSIKI Daniel a présenté le thème de la journée. De cette présentation, il ressort que l'infini inclusive est une théorie mathématique et pragmatique de la richesse pour tous, sans perte de temps, ni difficulté de financement. Cette théorie est conçue en application du concept de capital élaboré par l'économiste américain Irving Fisher (1867-1947), qui a établi qu'il faut se tourner vers le futur pour bien évaluer le capital porté par un bien en fonction des revenus espérés qu'il peut fournir : ainsi, la valeur en capital d'un actif quelconque est égale à la somme des revenus nets futurs actualisés que cet actif peut générer pendant toute sa durée de vie. C'est la règle la plus utilisée en finance de marché, justifiant les opérations de crédit et l'évaluation des actifs financiers.

Sous cet angle, le capital ou la valeur financière de l'Etat pourrait tendre vers l'infini, par l'actualisation de ses revenus futurs à perpétuité.

À cette vision, il faudrait associer une souveraineté populaire de nouvelle génération avec effets financiers pour tous, marquée par une proclamation souveraine soutenant que l'Etat est la propriété de tous les citoyens. Alors, ceux-ci devraient en détenir les titres de propriété, sous la forme des actions de l'Etat sans droit de vote. Ces titres financiers innovants seraient échangeables sur les marchés financiers, sous réserve des délais de conservation, dont une quotité de 20% à détenir à vie.

Pour que cela soit concret et vrai, le gouvernement devrait par la loi souveraine, créer, émettre, distribuer et lancer la commercialisation *des actions de l'Etat définies sans droit de vote, exemptées de toute fiscalité et de toute saisie légale*. Ces actions seraient sans droit de vote pour protéger la souveraineté nationale inaliénable et le privilège exclusif du Parlement au sujet du vote sur les affaires de l'Etat. Ces actions dites actions souveraines de préférence seront des produits financiers efficaces pour le financement innovant de l'Etat et de la richesse pour tous.

Pour le professeur EPOH NGAH Boniface, la théorie de l'infini inclusive revêt une importance pour les débats politiques et académiques sur une nouvelle façon de traiter la question de l'inclusivité dans les politiques publiques. Et surtout, la thèse développée permet d'entrevoir une authentique approche de la problématique de la réduction des inégalités et de la pauvreté par l'Etat, via un mécanisme de portage par les marchés financiers de son patrimoine.

De son côté, le professeur Francis BAYE MENJO a identifié plusieurs limites à la théorie proposée. Il a mis en avant le niveau d'éducation financière des populations et les inégalités de richesses qui pourraient être exacerbés par la répartition post-infini des ressources. Il a également souligné la capacité limitée des marchés financiers à réduire la pauvreté et l'absence de prise en compte de la décentralisation, de la dynamique du marché du travail et des transferts redistributifs.

A la suite des précédents orateurs, le modérateur a relevé que l'auteur mérite des éloges pour avoir évité la soumission aveugle à la théorie dominante, et pour avoir suggéré une théorie endogène du financement de la croissance et du développement de l'Afrique.

Les points forts de cette théorie incluent l'idée de la création infinie de valeur par l'Etat et la proposition d'une capitalisation initiale basée sur les ressources naturelles existantes. Cependant, plusieurs limites ont été identifiées, notamment le fait que le niveau d'éducation financière des populations et les inégalités des richesses pourraient être exacerbés plutôt que corrigés, et l'hypothèse d'un Etat toujours bienveillant.

Les points forts et les limites de la théorie soulignent la nécessité d'approfondir et de développer davantage cette approche pour en faire une véritable théorie du développement, prenant en compte les aspects économiques, politiques et sociaux de manière plus holistique.

Après cette intervention, le Professeur AVOM Désiré, Président du Comité Scientifique a en guise de synthèse des travaux, formulé deux recommandations majeures : *i*) promouvoir une activité économique dont le taux de croissance serait supérieur au taux d'intérêt de la dette, en vue de garantir sa soutenabilité ; *ii*) et, projeter les flux de financements calibrés sur une prospective intégrant la valorisation des ressources naturelles sur un horizon de très long terme et non simplement sur la dynamique actuelle et passée de l'économie.

Au terme des échanges, le Secrétaire Général du CNEF a relevé que l'approche hétérodoxe de l'auteur pose la question du partage de la richesse générée par la capitalisation boursière issue de l'introduction en bourse de l'Etat, et que les échanges de ce jour permettront d'affiner davantage ces paradigmes émergents.

Enfin, il a rappelé qu'à terme, le CNEF souhaite familiariser la société camerounaise avec la pensée et l'approche économique des phénomènes sociaux, et que la réussite de cette initiative à long terme dépendra de l'engagement de tous.

I. LES DIFFERENTES ALLOCUTIONS

I.1. MOT D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'IRIC

MOT DE MONSIEUR DANIEL URBAIN NDONGO

**DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU
CAMEROUN**

**A L'OCCASION DE LA PREMIERE EDITION DES JOURNEES
SCIENTIFIQUES SUR LA PENSEE ECONOMIQUE AFRICAINE SUR LE
THEME : « *La pensée économique de l'infini inclusive comme base d'une
approche innovante du financement de l'Etat et de la prospérité partagée* », animée
par Monsieur Daniel NGASSIKI, Ambassadeur de la République du Congo au
Cameroun.**

IRIC
30 juin 2023

Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre des Finances de la République du Cameroun, Président du Comité National Economique et Financier,

Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun,

Excellence Monsieur l’Ambassadeur du Liberia au Cameroun,

Madame la Chargée d’Affaires de l’Ambassade de Côte d’Ivoire,

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier,

Messieurs les Chefs de Département de l’IRIC,

Mesdames et Messieurs les enseignants en vos grades respectifs,

Distingués invités,

Chers Etudiants, Stagiaires diplomatiques et protocolaires,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de toute la Communauté iricienne et en mon nom propre, adresser à tous, une chaleureuse et cordiale bienvenue ici dans ce magnifique amphithéâtre 500 de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun, à l’occasion des premières journées scientifiques consacrées à la nouvelle pensée économique africaine.

Mesdames et Messieurs

Le choix porté sur l’IRIC pour abriter ces journées scientifiques n’est pas anodin. Vitrine de l’Université camerounaise, l’Institut qui vous accueille aujourd’hui est un établissement à vocation internationale reconnu pour la qualité de la formation et la spécialisation de son corps enseignant. L’IRIC est un pôle d’excellence au service de la performance diplomatique et du développement d’une expertise diversifiée aux métiers de l’international. A ce jour, l’Institut a formé et recyclé plus de **10.000** diplomates, fonctionnaires internationaux et cadres d’administration d’une soixantaine de nationalités, en majorité africaines, et quelques ressortissants des continents européen, américain et asiatique.

L'Institut bénéficie depuis le 06 février 2023, du statut d'observateur de l'Union Africaine et ne cesse de diversifier les partenariats avec de nombreux pays et organisations internationales. C'est ainsi qu'il abrite depuis 2021, la prestigieuse Chaire de l'Organisation Mondiale du Commerce (**OMC**). Il convient de noter à cet effet qu'il n'existe que 36 Chaires OMC dans le Monde.

L'Institut des Relations Internationales du Cameroun se réjouit en ce jour, de cette initiative du Comité National Economique et Financier, d'être conforté dans son statut de think tank dédié au service de la pensée stratégique et prospective.

Mesdames et Messieurs

Le thème principal de cette première journée s'intitule : « *La pensée économique de l'infini inclusive comme base d'une approche innovante du financement de l'Etat et de la prospérité partagée* ». Cette journée est animée par **S.E. Daniel NGASSIKI, Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun.**

Qu'il me soit permis de témoigner toute ma gratitude et celle de l'Institut aux organisateurs de cette journée scientifique, le Comité National Economique et Financier, originale de par son format, importante de par la thématique abordée, et déterminante de par la qualité et l'expérience de l'intervenant.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette Journée scientifique est une idée innovante et à encourager, puisqu'elle est non seulement un cadre de vulgarisation des travaux de recherche en économie et en finance, mais aussi un lieu de discussion sur les conditions d'optimisation des résultats de la recherche. Elle pourrait à cet effet, sortir des tiroirs et rayons de bibliothèque d'excellents travaux produits par les chercheurs africains et qui restent jusque-là peu exploités par le politique.

Cette journée est un moment important, puisqu'elle permet d'examiner une contribution à la pensée économique africaine et qui voudrait à travers l'infini inclusive, servir de base d'une approche innovante du financement de l'Etat et de la prospérité partagée.

Il s'agit d'un moment d'échanges dont le but à notre avis est d'ouvrir un programme de recherche dans le but d'améliorer cette contribution.

Cette première journée est déterminante de par le profil de l'intervenant, un économiste de terrain, un grand praticien de la pensée économique de nos Etats d'Afrique Centrale, une posture qui dans la tradition américaine des policy sciences, lui donne de la légitimité pour parler.

Vous conviendrez avec moi que cette journée scientifique est la bienvenue.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur, en vous adressant du haut de cette chaire à l'auditoire ici présent, vous devez garder à l'esprit que vous vous adressez à la future élite diplomatique africaine.

Je formule l'espoir que votre enseignement de ce jour, et les échanges qu'il suscitera, soit d'une grande utilité non seulement dans la formation de cette élite, mais aussi dans la fécondation de l'audace et de l'esprit d'initiative chez nos praticiens, lesquels en grande majorité, se méfient de l'écriture et de la consignation de leur expérience et savoir-faire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans souhaiter à tous et à toutes, une agréable journée scientifique.

Vive le Partenariat entre l'IRIC et le Comité National Economique et Financier,

Vive l'Université camerounaise,

Vive le Cameroun et son illustre Chef, j'ai nommé S.E.M. Paul BIYA, Président de la République,

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

I.2. ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

- **Monsieur l'Ambassadeur du Congo au Cameroun,**
- **Chers participants, en vos rangs, titres et grades respectifs ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de l'organisation ce jour, 30 juin 2023, de la première édition des journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine.

Je remercie Monsieur le Directeur de l'IRIC, dont l'institution accueille les présentes assises, pour son mot de bienvenue.

Je salue tous les participants, vous tous qui avez pris de votre temps pour rendre les échanges qui vont suivre vivants, dynamiques et je l'espère, prolifiques.

Je salue particulièrement la présence des représentants de la BCEAO, ainsi que celle des CNEF des autres pays de la CEMAC qui prennent part à cet évènement par visioconférence.

Votre présence à tous est un indicateur de la qualité des échanges qui auront lieu dans un moment.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter le Comité National Economique et Financier, cet inconnu qui devrait être moins anonyme.

Le Comité National Economique et Financier est un organe consultatif national en matière monétaire, bancaire et financière qui regroupe en son sein, tous les acteurs de l'industrie financière de notre pays. Il a été créé par le Règlement n°03/2019/CEMAC/UMAC/CM du 12 décembre 2019, en remplacement du Conseil National du Crédit et du Comité Monétaire et Financier National, dans le but d'amplifier la concertation des principaux acteurs de cette activité.

Le CNEF est placé sous l'Autorité du Ministre en charge des finances dans chaque Etat de la CEMAC, et le Directeur National de la BEAC en assure le secrétariat général.

L'objectif global du CNEF au Cameroun est d'en faire un cadre d'études et de recherche de haut niveau pour améliorer les performances du système financier national, et partant, contribuer davantage à améliorer les performances de l'économie nationale.

Pour cela, le CNEF du Cameroun poursuit des objectifs spécifiques qui sont dits « stratégiques ». Ces objectifs sont au nombre de six :

- Contribuer à la coordination de la politique économique nationale avec la politique monétaire commune ;
- Améliorer l'efficacité du système financier national ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre réglementaire des établissements assujettis nationaux ; à ce sujet, je voudrais me féliciter de la « **loi sur la répression du non-remboursement du crédit au Cameroun** » qui est au stade du renforcement de la plateforme du CNEF pour automatiser la centralisation des informations pour toute la place financière nationale ;
- Contribuer à la transparence du secteur financier national ;
- Assurer la médiation financière entre les établissements assujettis, entre ceux-ci et leurs clientèles ;
- Promouvoir l'éducation économique et financière du public ; objectif stratégique dont l'une des activités nous réunit aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Cette journée scientifique se tient au lendemain du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial. L'enjeu de ce sommet auquel le Président de la République, son Excellence Paul Biya, a pris part, était : **i-** d'adresser les questions de la pauvreté et des vulnérabilités qui lui sont associées, dont le poids de l'endettement ; **ii-** de renforcer la solidarité internationale ; **iii-** de protéger la planète et les biens communs de l'humanité que sont l'air pur, les forêts et les océans ; **iv-** de mobiliser des ressources financières supplémentaires en faveur du développement des pays pauvres, y compris en provenance du secteur privé.

Oui, à Paris, le financement des Etats était au centre des préoccupations, dans un contexte rendu difficile par les effets de la pandémie à covid19, les défis liés à la lutte contre l'inflation, à la guerre en Ukraine qui fragmente les échanges internationaux, ensemble des facteurs qui pèsent négativement sur la croissance de l'économie mondiale.

Au-delà de cette conjoncture particulière, notre quotidien en Afrique, c'est la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Ces problèmes structurels sont des boussoles qui aiguillonnent les politiques économiques de nos Etats avec pour préoccupation constante de :

- permettre au plus grand nombre d'accéder à l'éducation ;
- mettre en place des systèmes de santé performants ;
- créer un environnement des affaires propice à l'investissement.

Mesdames et Messieurs,

Ces nécessités impérieuses demandent des moyens qu'il faut rendre disponibles. Elles nous invitent à imaginer des solutions audacieuses ancrées dans notre réalité sociologique. Pendant longtemps, et jusqu'à un passé récent, nos projets et programmes ont été inspirés par une pensée économique « occidental-centrée ». Pour beaucoup, leur succès relatif tient à la capacité limitée de leurs paradigmes à tenir compte des contextes locaux et de nos réels besoins.

Pour pallier cette insuffisance, il importe que nos politiques, programmes et projets aient pour toile de fond, une pensée économique africaine, sociologiquement ancrée dans notre vécu quotidien.

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai dit. L'Afrique fait face à des défis économiques multiples, structurels et conjoncturels.

Au plan structurel, la pauvreté, les inégalités et le changement climatique sont des problèmes permanents qui nous laissent penser qu'il est peut-être temps de songer à envisager des réponses novatrices s'appuyant sur une pensée économique endogène.

Au plan conjoncturel, la guerre en Ukraine, la pandémie à Covid19, la raréfaction des appuis budgétaires internationaux sont de nouveaux défis qui rendent le chemin encore plus escarpé. Les recommandations formulées par la Banque Africaine de Développement, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale pour adresser ces problèmes sont régulièrement critiquées, en raison de leur inadéquation avec les réalités locales.

Y a-t-il pour autant une pensée économique portée par des chercheurs et praticiens africains formulant des recommandations pertinentes pour faire face à ces enjeux ? Les journées scientifiques du Comité National Economique et Financier se proposent, chaque année, de mettre en débat les propositions théoriques et pratiques d'un économiste africain sur une question majeure.

A travers ces journées, l'objectif sera de vulgariser la pensée économique africaine, pour qu'elle parcoure le continent de long en large et rencontre un écho qui soit en mesure d'accompagner la transformation économique de nos économies.

Nous faisons le pari que cette pensée économique existe, qu'elle s'inscrive dans une perspective orthodoxe ou hétérodoxe. Nous postulons qu'elle est diverse et bourgeonnante, et nous croyons que ses solutions doivent avoir une considération égale, sinon supérieure à la pensée qui vient d'ailleurs, bien que la science soit universelle. Il est possible que la pensée économique africaine manque de visibilité et que dès lors, sa reconnaissance soit plus problématique. Nous aussi, nous pouvons avoir des prix Nobels d'économie. En tout cas, nous sommes en mesure de nous distinguer dans ce domaine.

L'ambition des journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine est donc de mettre en débat ses cadres d'intelligibilité du réel et de mettre en lumière ses préconisations opérationnelles. Nous souhaitons vulgariser ces approches pour lutter contre la pauvreté, contre les inégalités. Quelles avenues suggère-t-elle pour réduire l'une et mitiger l'autre ?

Que nous dit cette pensée de la richesse ? Comment pense-t-elle la productivité alors que nourrir notre population s'avère un défi que nous adressons au prix d'une forte extraversion ? Quelle est son approche de la justice sociale ?

Nous voulons entendre la pensée économique africaine sur les questions émergentes à l'instar du numérique qui arraisonne notre quotidien ; charriant des risques informationnels et des opportunités culturelles et économiques, de la transition climatique qui nous impose de renouveler à la fois notre rapport au passé mais aussi à l'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Les journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine constituent un cadre au sein duquel le regard économique africain sur nos défis contemporains sera mis en avant.

Je souhaite un plein succès à ces premières journées scientifiques que nous voulons pérennes, et formule le vœu que le dialogue fécond qui s'amorce ici entre universitaires, hauts fonctionnaires et le grand public africain, débouche sur la formulation de politiques, programmes et projets qui seront autant de solutions permettant de changer le regard que nous avons sur nos problématiques structurelles, tout en y apportant des solutions optimales.

Je vous remercie de votre aimable attention.

II. LE PANEL

II.1. INTRODUCTION DU PANEL PAR LE PROFESSEUR CHICOT EBOUE, UNIVERSITE DE LORRAINE À NANCY (FRANCE)

Les premières journées scientifiques du Comité National Economique et Financier (CNEF) tenues le vendredi 30 juin 2023 à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) enregistrent la participation de plusieurs hautes personnalités des milieux universitaire, administratif, financier et du monde des affaires. Pour cause, le thème et l'intervenant principal sont inédits. En effet, Monsieur Daniel NGASSIKI propose à la communauté scientifique une pensée originale, endogène du point de vue du devenir de l'Afrique, qui repose sur l'infinique inclusive. Elle est présentée comme une nouvelle doctrine de l'Etat, tout en étant une nouvelle doctrine de la prospérité et du capitalisme. De manière précise, l'auteur la définit selon trois aspects.

- En premier lieu, l'Etat est la propriété de tous les citoyens, et le patrimoine des citoyens se confond à celui de l'Etat. Il y a infinitique parce qu'il y a inclusion du plus grand nombre à un enrichissement perpétuel issu du patrimoine de l'Etat : c'est l'infini quantitatif ;
- En deuxième lieu, le capitalisme peut être adapté à la démocratie libérale et surtout à la finance de marché, pour créer des espaces de liberté favorables à l'ensemble des citoyens d'un pays. La sortie de la pauvreté est possible en Afrique, à partir de solutions financières innovantes ;
- Enfin, parmi ces solutions, il y a le placement du patrimoine net de l'Etat en bourse de valeurs, et la souscription par les citoyens de parts de ce capital net (K) placé.

L'Etat, la finance de marché, la démocratie, le capitalisme, sont donc les mots-clés de cette doctrine, qui se veut nouvelle, au service de l'enrichissement des pays pauvres d'Afrique et leurs citoyens.

Cette considération de l'Etat soulève au moins trois questions fondamentales. D'abord, l'Etat en Afrique peut-il jouer le rôle qu'a joué l'Etat dans les pays industrialisés d'aujourd'hui au 19^e siècle ? Ensuite, la mauvaise qualité des institutions publiques (justice, éducation, santé, croyances et religions, entre autres), le résidu de croissance africain, le continent étant distancé par les autres sous-continent y compris au sein du

groupe des pays pauvres, ne méritent-ils pas les premières corrections ? Enfin, se pose la question du leadership pour conduire le développement : le nœud de la sortie de la pauvreté n'est-il pas ici, c'est-à-dire dans la gouvernance intelligente des Etats ? Ces questions et bien d'autres devraient nourrir l'ambition de l'auteur et rééquilibrer si possible ses hypothèses et conclusions.

Pour mener le débat, le Professeur Chicot EBOUÉ invite tour à tour les différents orateurs du jour en commençant par Monsieur Daniel NGASSIKI, le principal conférencier et fondateur de l'infini inclusive. Il rappelle au passage que ce dernier est un financier de formation et surtout, dont la pratique au plus haut niveau de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale lui confère une certaine forme de légitimité si ce n'est d'autorité, pour engager une réflexion audacieuse sur le rôle de la finance dans la croissance économique et la transition de la pauvreté à la richesse pour les nations pauvres. La parole sera ensuite donnée aux deux discutants de l'ouvrage, à savoir le Professeur EPO Boniface, qui devra soutenir dans une approche scientifique et cohérente la pensée de l'auteur, et le Professeur BAYE MENJO Francis, auquel la posture de contradicteur sévère est dévolue.

II.1. INTERVENTION DE M. NGASSIKI DANIEL

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DE L'INFINITIQUE INCLUSIVE POUR LE FINANCEMENT INNOVANT DE L'ÉTAT ET DE LA PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

*** **

UNE CONTRIBUTION A LA REFLEXION SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DE L'AFRIQUE

**Economiste financier, Ambassadeur de la République du Congo en République
du Cameroun**

II.1.1. Introduction : contexte et définitions

1. Contexte

Cette conférence manifeste la rencontre entre deux innovations. La première innovation, c'est l'adoption par le Comité National Économique et Financier du Cameroun (CNEF) d'une Journée scientifique dans son programme d'activités de l'exercice 2023, au titre des travaux relatifs à l'objectif stratégique n° 5 du Comité, à savoir « *promouvoir l'éducation économique et financière du public* ».

La deuxième innovation, venant rencontrer la première, porte sur le thème choisi pour cette première édition des Journées scientifiques du CNEF. En effet, pour cette première édition, la journée scientifique portera justement sur *la pensée économique de l'infini inclusive comme base d'une approche innovante du financement de l'Etat et de la prospérité partagée*.

Dans ce titre, il y a des concepts nouveaux, des néologismes qui méritent d'être explicités.

L'infini inclusive est un néologisme africain créé à Yaoundé en 2015, **composé à partir de deux concepts bien connus - l'inclusion financière et l'infini mathématique.**

Le premier article public sur l'infini inclusive au monde est paru à Yaoundé dans le bimensuel *Le Financier d'Afrique*¹, édition du 23 juin 2015. En novembre 2016, a été rédigé au Congo et au Cameroun, avant d'être publié en France, un livre intitulé « *L'économie aux canons de l'infini inclusive* », sous-titré « *l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalités fondamentales au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse* » (Karthala, Paris, 2016, 272p.). Puis, un deuxième livre en 2018 traitant de l'infini inclusive ou la richesse pour tous, sous le titre : « *Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens* » (Bookelis France, 2018, 260p), avec un chapitre sur l'infini inclusive comme une des politiques fructueuses de rupture vis-à-vis des politiques inadéquates continuant d'entretenir la pauvreté et les inégalités notamment en Afrique.

La documentation est complétée par des articles bilingues dans Open Science Repository Economics, notamment sur « Les actions souveraines de préférence ou la potion magique des économistes au XXIe siècle ² » (2015).

Le professeur AVOM m'a prévenu en rappelant une des célèbres citations de John Maynard Keynes, que nous citons : « ***La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes qui ont poussé leurs ramifications dans tous les recoins de l'esprit*** ».

Je suis prévenu. Vous êtes prévenus. Ensemble, faisons l'effort d'être réceptifs à une certaine dose d'innovations comme celles qui fondent la pensée économique de l'infini inclusive.

¹ Ngassiki, D. (2015), « *Sauvez les citoyens par les miracles de l'infini inclusive et les actions souveraines de préférence* », le Financier d'Afrique, Yaoundé, 23 juin 2015.

² Ngassiki, D. (2015), *Les actions souveraines de préférence ou la potion magique des économistes au XXIe siècle*, Open Science Repository Economics, doi: 10.7392/openaccess.45011833 ; <http://www.open-science-repository.com/economics-45011833.htm>

2. Définitions

Comme vous le savez, tout bon débat commence par des éclairages, et les éclairages commencent par les définitions. Les concepts figurant dans le titre de la conférence se définissent ainsi.

L’infinitique : ce néologisme créé à Yaoundé en 2015, désigne la quête mathématique de l’infini dans le calcul des limites d’une fonction quelconque. Spécialement, cette technique s’applique à l’évaluation mathématique de la valeur financière d’une entreprise. Nous l’appliquons en particulier à l’évaluation de l’entreprise nommée l’Etat, assimilé et défini comme une entreprise titanesque, souveraine et perpétuelle, ayant pour mission l’accomplissement de l’intérêt général.

À cette fin, l’Etat dispose de recettes financières, de dépenses financières et donc en toute logique d’un résultat financier calculable, publié ou non publié que l’on embrouille dans le concept - relativement trompeur en analyse de l’enrichissement - dit « *solde budgétaire* » à la place de « *résultat financier* ».

Dans le cas de l’Etat, l’existence d’un tel résultat financier calculable est pourtant certaine, par-delà les soldes budgétaires ou intermédiaires établis suivant les conventions réformables de la comptabilité publique ou privée. L’infinitique inclusive utilise principalement les calculs et les usages de la finance mathématique de marché, en visant à constituer la richesse financière la plus élevée possible, notamment afin que la valeur financière de l’Etat puisse tendre vers l’infini ; à la seule principale condition de disposer en moyenne périodique, de résultats financiers positifs dans le futur, par choix de politique économique.

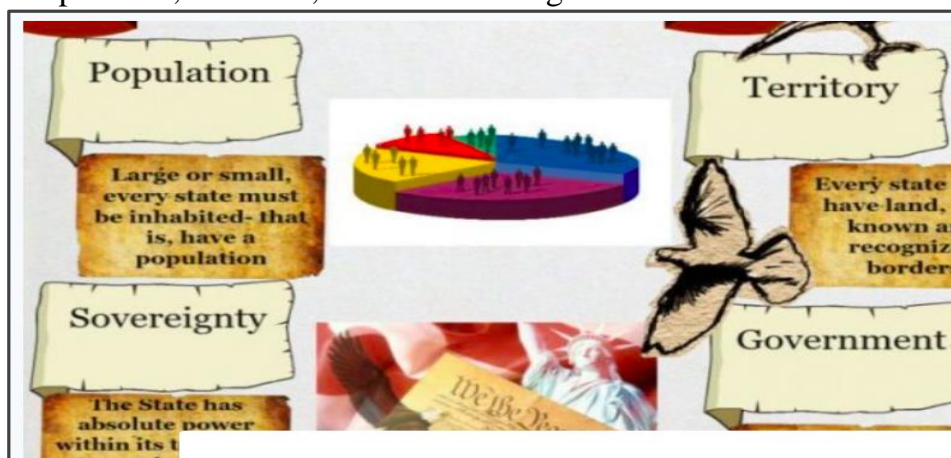
L’infinitique inclusive : c’est l’inclusion économique, financière et sociale à l’infini, autrement dit basée sur l’infinitique. On parle d’infinitique inclusive lorsque la quête mathématique de l’infini est combinée en seconde étape à la politique d’inclusion économique, financière et sociale, c’est-à-dire la recherche autant que possible de la prospérité partagée, autrement dit la richesse pour tous, la finance abondante pour tous, dans le cadre de la marche vers l’élimination de la pauvreté et des inégalités parmi tous

les citoyens sans exclusive. Dans ce sens, l'infini inclusive est une nouvelle branche, ou une composante innovante, à la fois de la politique politicienne, de la politique économique, de la finance théorique et pragmatique, de la justice sociale et du renouveau du rôle de l'Etat au sens large, notamment dans ses interventions en faveur de l'ensemble de la population, collectivement et individuellement.

Le financement : c'est l'ensemble des techniques - connues notamment par les enseignants et les banquiers - permettant à une organisation de se procurer les ressources financières nécessaires à la réalisation de ses projets économiques et sociaux courants ou d'investissements ; notamment par levée de fonds propres ou d'emprunt sur le marché financier.

L'Etat : dans notre approche, l'Etat est assimilé et traité par hypothèse et par conviction, comme une entreprise titanesque, souveraine et perpétuelle, a priori sans but lucratif pour des motifs idéologiques, au service de l'intérêt général présumé et conçu à la discrétion du pouvoir souverain. L'Etat a la particularité de détenir le monopole de la violence légitime qu'il peut déployer au nom de la souveraineté nationale et de l'intérêt général. La souveraineté donne à l'Etat la capacité d'adopter et de promulguer des lois et des réformes politiques, économiques et sociales, avec l'adhésion du peuple ou de ses représentants ; tandis que le monopole de la violence légitime donne à l'Etat la capacité en principe de faire respecter les lois promulguées et les règlements en vigueur.

Figure 1 : Population, territoire, souveraineté et gouvernement.



Source : Auteur.

La souveraineté est un bien économique, pas seulement politique, très important dont l'infini inclusive se fait la spécialité de transformer en capital financier potentiellement illimité. Ce qui veut dire que si l'on a la souveraineté, on ne peut manquer de financement que par méconnaissance de l'infini inclusive. Cela veut aussi dire que si, en tant qu'Etat, vous voulez ne plus connaître les difficultés de financement, apprenez seulement à bien vous servir de l'infini inclusive.

La prospérité partagée : dans notre approche, la prospérité partagée veut dire la richesse pour tous, individuellement et collectivement. On peut aussi parler du capitalisme inclusif par opposition au capitalisme ordinaire générant des inégalités structurelles extrêmes et dégoûtantes.

La prospérité partagée est une expression courante dans les cercles de l'Organisation des Nations Unies, en particulier les cercles du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que ceux de la Banque Mondiale. C'est un concept qui a été souvent employé par l'un des anciens présidents du groupe de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim et qui figure en épitaphe du *rapport sur le développement dans le monde*, édition 2014, qui commence par les mots suivants tirés des discours du Président du groupe de la Banque Mondiale en fonction en 2014 :

« Le monde que nous souhaitons tous : un monde sans pauvreté où tous jouissent d'une prospérité partagée ». Puis, « la promotion d'une prospérité partagée est la clé de la lutte contre les inégalités » Jim Yong Kim (2014).

Le problème politique de l'humanité : l'infini inclusive vise la réalisation d'une société de prospérité partagée comme solution au problème politique de l'humanité.

3. L'infini inclusive dans l'échiquier des principales doctrines économiques

Pour situer la pensée de l'infini inclusive dans l'échiquier des principales doctrines économiques, nous prenons pour balise, l'énoncé du problème politique de l'humanité servi par J. M. Keynes dans les années 1930, à savoir : « le problème politique de l'humanité consiste à combiner trois choses: l'efficacité économique, la justice sociale et la liberté politique - the political problem of mankind is to combine three things :

economic efficiency, social justice and individual liberty » (The Collected Writings of John M. Keynes, ed. 1972).

4. Le menu des doctrines politiques et économiques fondamentales

Ce menu est synthétisé dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Menu des doctrines politiques et économiques fondamentales

Doctrines	Principes et cibles fondateurs primordiaux (qu'on ne place pas au second plan et qu'on ne sacrifie pas)						Institutions, structures et moyens d'action vénéérés			
	Propriété privée du capital productif	Efficacité économique	Justice sociale (égalité)	Liberté économique	Liberté politique individuelle	La diversité des individus et des populations	Démocratie parlementaire pluraliste	Marché	Etat-Providence	Finance (bourse)
Libéralisme	X	X		X	X		X	X		X
Socialisme (communisme)			X						X	
Social-démocratie	X		X		X		X	X	X	
Écologie			X		X	X	X		X	
Infinitique inclusive	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

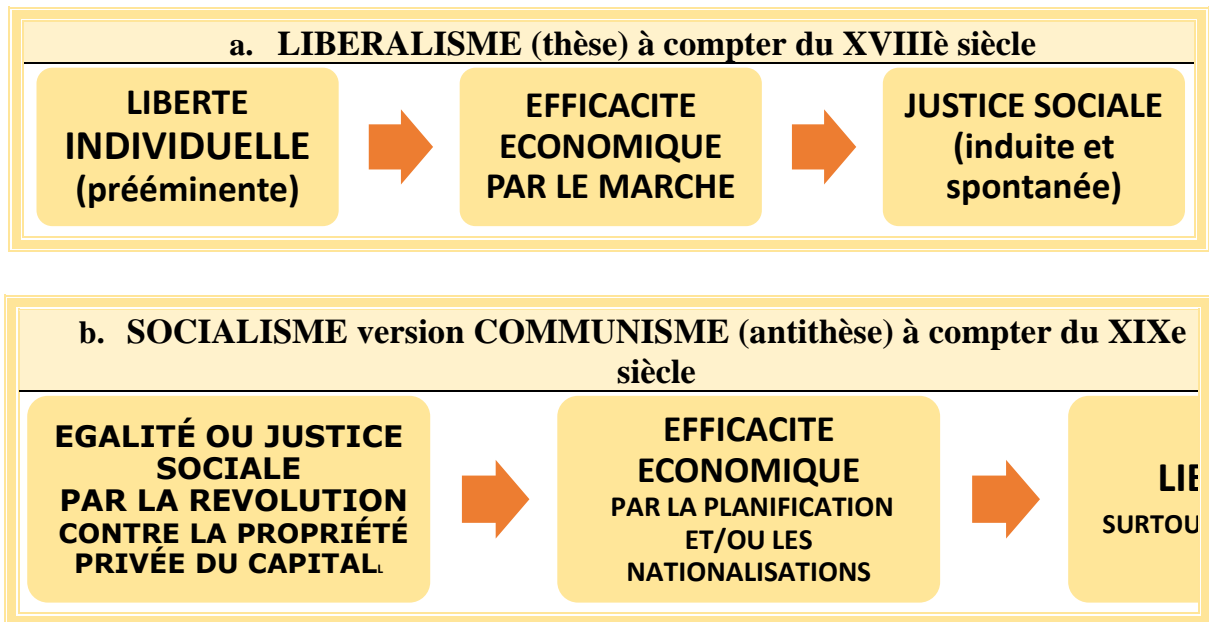
Source : © D. Ngassiki & Fondation Infinitique Inclusive : Contribution au Séminaire sur la social-démocratie, l'infinitique inclusive comme composante innovante de la social-démocratie et du social-libéralisme, Palais du Parlement, Brazzaville, 2 mars 2020.

Source : Auteur.

5. Présentation schématique simplifiée du libéralisme et du socialisme comme thèse et antithèse l'une de l'autre

La figure ci-dessous reprend cette présentation.

Figure 2 : Libéralisme et socialisme



Source : Auteur.

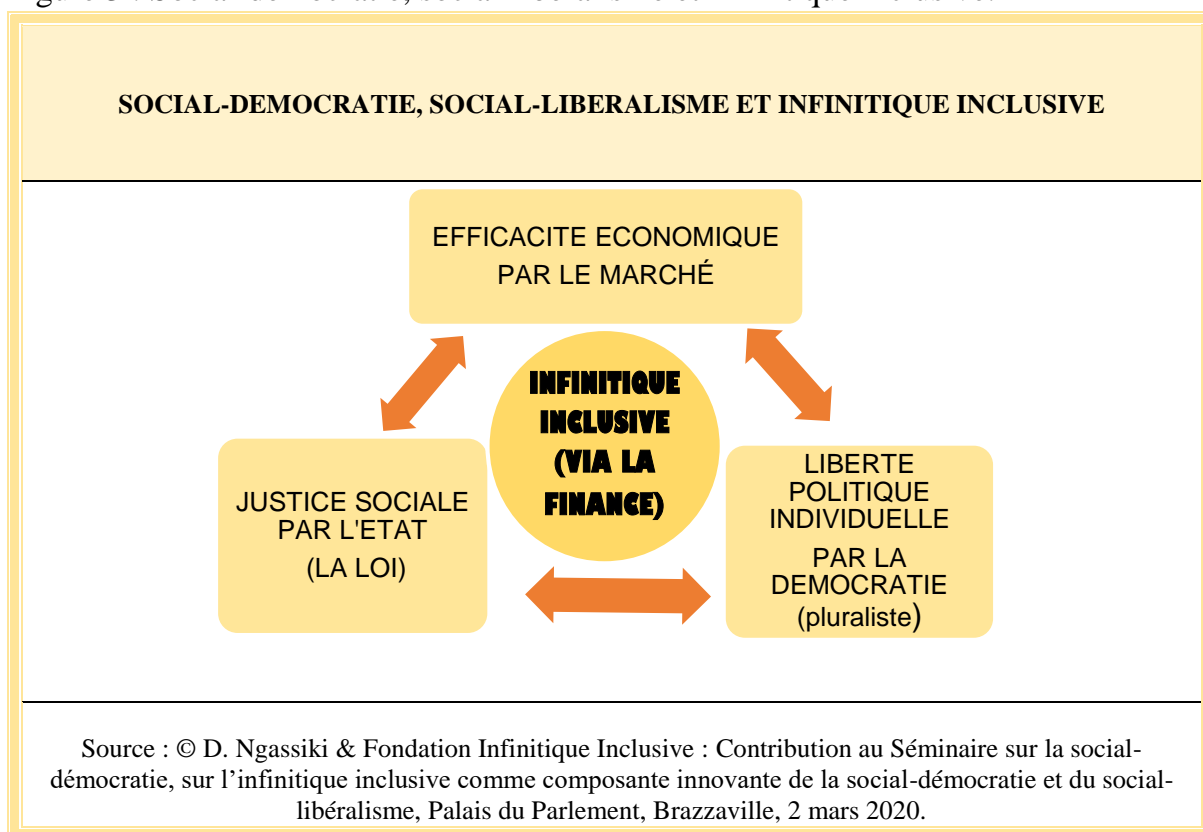
6. Essais de synthèse : social-démocratie, social-libéralisme, infinitique inclusive

Social-démocratie (à compter du XX^e siècle) : doctrine inachevée, en perpétuel renouveau, visant depuis près d'un siècle la justice sociale dans le respect de la liberté individuelle, au moyen des réformes par voie légale, sans remettre en cause le capitalisme défini par la propriété privée des moyens de production, aussi bien que le marché et la démocratie parlementaire.

Social-libéralisme (Larousse) XX^e siècle : courant de pensée cherchant à concilier les thèses socialistes et libérales, en acceptant pleinement l'économie de marché tout en tentant d'atténuer ses effets par des mesures sociales. Issu de la social-démocratie, le social-libéralisme est un courant apparu au cours des années 1990, avec pour principaux représentants G. Schröder, Bill Clinton, Tony Blair et Anthony Giddens, en l'appelant parfois « *la troisième voie, le renouveau de la social-démocratie* » (titre de leur livre publié à ce sujet).

Infinitique inclusive (néologisme créé à Yaoundé au Cameroun en 2015) : l’infinitique inclusive est la théorie politique, économique et sociale, mathématique et pragmatique **visant la richesse pour tous les citoyens sans exclusive**, passant par le traitement de l’Etat comme propriété de tous les citoyens ; ce qui signifie que l’Etat peut devenir un élément du patrimoine et une source de richesse pour tous les citoyens comme les entreprises du secteur privé le sont pour les nantis. C’est une doctrine visant l’invention d’une société de prospérité partagée notamment sur la base de l’Etat comme bien commun en co-propriété, pour permettre la conciliation entre la justice sociale, l’efficacité économique et la liberté politique pluraliste. Autrement dit, l’infinitique inclusive est mathématiquement fondée sur une nouvelle alliance entre l’Etat, la démocratie et la finance.

Figure 3 : Social-démocratie, social-libéralisme et infinitique inclusive.



Source : Auteur.

Dans ce sens, *l’infinitique inclusive est une nouvelle composante de la social-démocratie et du social-libéralisme au XXI^e siècle. Elle propose de proclamer dans la loi fondamentale que l’Etat appartient à tous les citoyens, et que ceux-ci ont droit à des titres de propriété appropriés sur le modèle des actions de société du secteur privé, de*

type actions de préférence sans droits de vote. Si les citoyens sont proclamés souverains propriétaires primaires de l'Etat, cela n'a de sens concret et salutaire en finance que si on leur attribue les titres de propriété adéquats.

Les citoyens défavorisés cesseront d'être des prolétaires, pour devenir tous des propriétaires de l'Etat en qualité d'actionnaires primaires de l'Etat. Leur patrimoine financier deviendra pour l'essentiel composé de ces titres de propriété innovants sur l'Etat, puisque leur patrimoine ordinaire est insignifiant.

II.1.2. L'état de la pauvreté et des inégalités de richesse dans le monde

Comme c'est connu, l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités sont respectivement le premier et le dixième des 17 objectifs du développement durable adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies, et donc par l'humanité toute entière, pour l'agenda 2030. Pour atteindre ces objectifs, des visions éclairées, des réformes profondes et des solutions efficaces sont nécessaires, parmi lesquelles des innovations conceptuelles majeures, par-delà toutes les solutions déjà essayées puisque les mêmes causes comme les mêmes solutions de routine produiront toujours les mêmes résultats, laissant place à ce jour à d'importantes marges d'amélioration restant à combler en politique économique salutaire.

1. La pauvreté est toujours là et se situe en 2022 au point mort

Dans son *Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée*, édition 2022, et dans son communiqué de presse à ce sujet intitulé « *la réduction de l'extrême pauvreté est au point mort* » du 5 octobre 2022³, la Banque Mondiale dresse un nouvel état des lieux de la pauvreté dans le monde.

Il en ressort que la pandémie à COVID-19 a fait basculer près de 70 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, soit la plus forte augmentation en un an depuis 1990. Cela signifie que, à fin 2020, il y avait 719 millions de personnes vivant

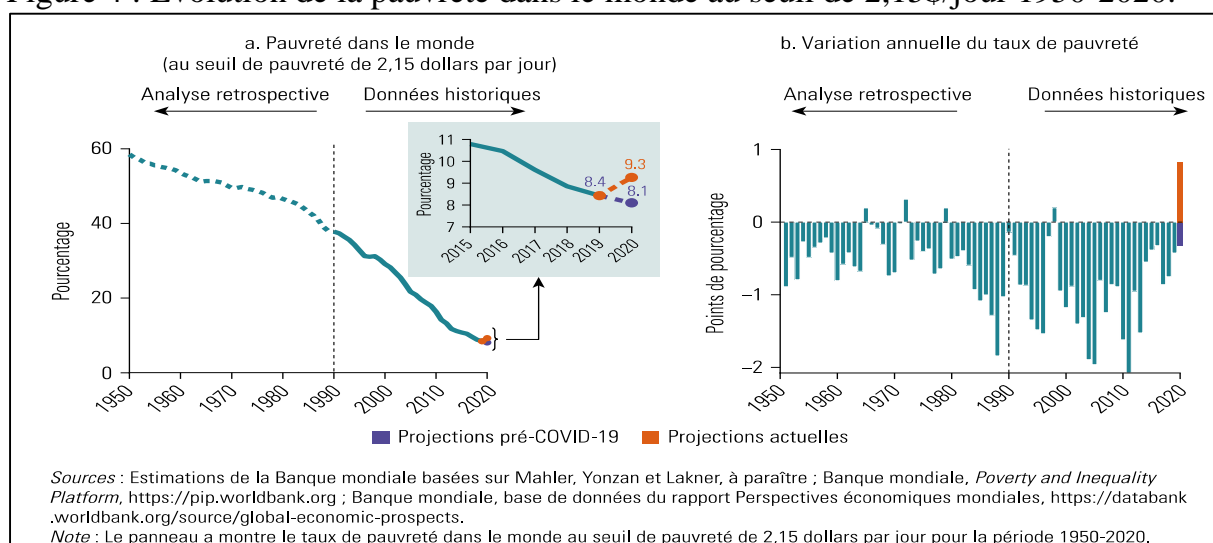
³ Banque mondiale, communiqué de presse no 2023/011/EFI, voir <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/10/05/global-progress-in-reducing-extreme-poverty-grinds-to-a-halt> (consulté le 20 avril 2023).

avec moins de 2,15 dollars par jour, nouveau seuil international de l'extrême pauvreté adopté depuis 2018.

En se basant sur ce "seuil de pauvreté international" mis à jour sur la base des parités de pouvoir d'achat de 2017, le taux mondial de l'extrême pauvreté est passé de 36% en 1990 à environ 9% aujourd'hui.

La Banque Mondiale suit également la pauvreté en fonction de deux autres seuils de pauvreté prenant mieux en compte l'évolution des pays pauvres et émergents, respectivement à 3,65 dollars par jour pour la tranche inférieure et 6,85\$/jour pour la tranche supérieure. Pour ces seuils, les taux de pauvreté dans le monde sont respectivement de 25% et de 47%. Autrement dit, près de la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté au seuil de 6,85\$/jour⁴ ; à ce seuil, le monde a enregistré 134 millions de pauvres supplémentaires, et le taux de pauvreté mondial correspondant est passé de 43% à 47% entre 2019 et 2020 (Banque Mondiale⁵).

Figure 4 : Évolution de la pauvreté dans le monde au seuil de 2,15\$/jour 1950-2020.



Source : Banque Mondiale, Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée, p.3.

En particulier, l'Afrique subsaharienne abrite aujourd'hui 60 % des individus en situation d'extrême pauvreté dans le monde, soit 389 millions de personnes. Elle possède le taux

⁴ Oxfam France, 3 mars 2023, La pauvreté dans le monde n'est pas une fatalité, sur <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/la-pauvrete-dans-le-monde> [consulté le 20 avril 2023]

⁵ Banque mondiale, Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée. Corriger le tir, pp.3-4. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/a9d16f3b-977a-56c3-989f-0321ee8f65d9/content> (consulté le 20 avril 2023).

de pauvreté le plus élevé du monde, à environ 35 %. Selon la Banque Mondiale, **pour parvenir à mettre fin à la pauvreté à l'horizon 2030, tous les pays de la région devront maintenir un taux de croissance du PIB par habitant de 9 % par an pendant le reste de la décennie.** Le défi est immense, sachant que leur PIB par habitant a augmenté de 1,2 % en moyenne au cours de la décennie précédant la pandémie.

Notre commentaire : cela veut dire que **près de 12% de croissance du PIB par an :** les modèles de croissance et de développement basés sur la fonction de production $Y = f(K, L)$ sont trop exigeants, trop mortifères, et sans issue.

Pour le président du Groupe de la Banque Mondiale David Malpass, au vu des données enregistrées : *« il faut s'alarmer de la montée de l'extrême pauvreté et du déclin de la prospérité partagée qu'entraînent l'inflation, les dépréciations monétaires et plus généralement les multiples crises auxquelles est confronté le développement. Dans ce contexte, les perspectives s'annoncent bien sombres pour des milliards de personnes dans le monde. Il est indispensable d'apporter des ajustements aux politiques macroéconomiques afin d'améliorer l'allocation des capitaux mondiaux [souligné par D. Ngassiki], de favoriser la stabilité des monnaies, de réduire l'inflation, et de relancer la croissance des revenus médians.*

Sinon les choses resteront ce qu'elles sont, avec une croissance mondiale au ralenti, des taux d'intérêt plus élevés, une plus grande aversion au risque, et des situations de fragilité dans de nombreux pays en développement ⁶.

Contribuant à cette analyse, Indermit Gill, économiste en chef de la Banque Mondiale et premier vice-président pour l'Économie du développement souligne que : *« En cette période d'endettement record et d'épuisement des ressources budgétaires, la tâche ne sera pas aisée. Les pays devront concentrer leurs ressources sur la valorisation du capital humain et l'optimisation de la croissance ».*

⁶ Banque Mondiale, Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée 2022, communiqué de presse no 2023/011/EFI du 5 octobre 2022.

Ce rapport conduit la Banque Mondiale à donner l’alerte en signalant que « **la réduction de l’extrême pauvreté dans le monde est au point mort** ». Les études indiquent que la plupart des pays ressentiront les effets des récentes crises très probablement jusqu’en 2030. Dans de telles circonstances, la Banque Mondiale souligne que : « *l’objectif visant à ramener sous la barre des 3 % le taux d’extrême pauvreté dans le monde d’ici à 2030, qui était déjà compromis avant la pandémie, sera désormais inaccessible en l’absence de mesures rapides, significatives et solides dans les pays* ».

2. L’explosion des inégalités

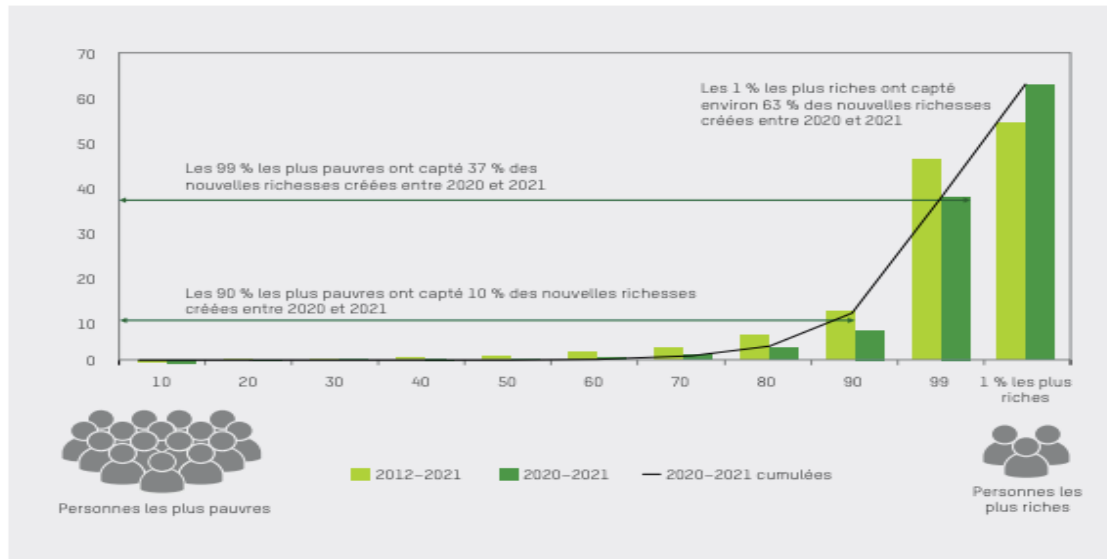
S’agissant des inégalités, leur dynamique lourde ne se dément pas et ne fait que s’aggraver comme fait majeur du capitalisme. Pour Thomas Piketty, la croissance moderne et la diffusion des connaissances « **ont permis d’éviter l’apocalypse marxiste, mais n’ont pas modifié les structures profondes du capital et des inégalités** ... Dès lors que le taux de rendement du capital dépasse durablement le taux de croissance de la production et du revenu, ce qui était le cas jusqu’au XIXe siècle et risque fort de redevenir la norme au XXIe siècle, **le capitalisme produit mécaniquement des inégalités insoutenables, arbitraires, remettant radicalement en cause les valeurs méritocratiques sur lesquelles se fondent les sociétés démocratiques**⁷ ».

Dans son rapport sur les inégalités mondiales, édition 2023, publié en janvier 2023 sous le titre « **La loi du plus riche** », l’ONG Oxfam indique que depuis 2020, les 1% des personnes les plus riches de la population mondiale captent 63% des nouvelles richesses annuelles, soit le double de la part qui revient aux 99% du reste de la population mondiale récoltant 37% de ces nouvelles richesses annuelles.

Ce qui se traduit par la figure 5 suivante :

⁷ Piketty, T. (2013), *Le capital au XXIe siècle*, Seuil, Paris, p. 16.

Figure 5 : Inégalités de richesse : parts des nouvelles richesses captées par les plus riches



II.1.3. Le revenu universel ou le capital de base pour tous

L'heure est venue de constater qu'à la suite de la philosophie des Lumières, les progrès structurels et fondamentaux de l'humanité sont réalisés au moyen de lois souveraines qui étendent à tous les citoyens les privilèges historiques jusque-là réservés aux couches les plus favorisées de la société. Les plus grands progrès structurels ne sont jamais réalisés au moyen de l'achat par chaque personne défavorisée des privilèges traditionnellement réservés aux nantis. Pensez à l'affranchissement individuel payant de chaque esclave avant l'abolition souveraine de l'esclavage. Pensez au vote, au droit de vote censitaire payant avant la proclamation du suffrage universel, instituant le droit de vote pour tous les adultes.

En effet, il a fallu promulguer l'abolition de l'esclavage, pour réussir à étendre souverainement la liberté humaine à toutes les personnes, en le consacrant par le droit pour tous de détenir la carte nationale d'identité. De même, le progrès structurel des droits civiques a été réalisé au moyen de l'attribution souveraine du droit de vote à tous les citoyens, en instituant souverainement le suffrage universel à la place du droit de vote censitaire, jusque-là réservé aux riches. Le droit de vote a été étendu à tous les hommes, puis réservé aux seuls hommes ; avant d'être ensuite et enfin, étendu aux femmes, donc à toute la population adulte.

Les privilèges économiques exclusifs des riches, fondés sur la propriété privée du capital, ne pourront pas indéfiniment échapper à la solution de réalisation du progrès humain par l'extension souveraine des privilèges des riches à tous les citoyens, sans préjudice direct pour les riches individuellement. Autrement dit, la dotation universelle en capital de base est inscrite dans « les gènes et les codes » de l'évolution des sociétés vers plus de progrès politique, économique et social.

Une ancienne idée est reprise en chœur par les économistes et hommes politiques soucieux de justice sociale pour tous : à savoir, **le revenu universel de base ou la dotation universelle en capital**. Entre le revenu et le capital, il y a une équivalence qui permet de mettre les deux concepts de « revenu universel » et de « capital universel ou de base » en phase : $\text{Revenu} = \text{Capital} \times \text{Taux d'intérêt ou de rendement}$; et $\text{Capital} = \text{Revenu} / \text{taux d'intérêt}$; en calcul rapide simplifié.

Le mouvement français pour un revenu de base (MFRB), équivalent au revenu universel, donne la définition suivante : « *le revenu de base est un revenu versé par une communauté politique à tous ses membres, sans exception* ⁸ ».

L'infini-tique inclusive se connecte à ce courant de pensée du revenu universel qui couvre les réformes agraires des Gracques⁹ (2^e siècle av. JC) ; deux frères sénateurs, condamnés à mort par leurs collègues sénateurs pour leurs propositions de lois portant sur la limitation des possessions foncières des nantis afin de redistribuer des terres aux pauvres pour leur permettre de devenir des paysans propriétaires. Puis, les œuvres d'auteurs comme Thomas More dans *Utopia* (1516) proposant l'attribution de moyens de subsistance pour tous sans condition. Ce livre est à l'origine du mot « *utopie* », et son auteur est le saint-patron des hommes politiques ainsi consacré par l'Eglise catholique pour son engagement en faveur de la religion et de la justice sociale. L'idée renvoie de même à Thomas Paine (1737-1809), qui dans son livre *La justice agraire* (1797), défend la thèse selon laquelle la terre appartient à la collectivité des hommes, et que ceux qui l'exploitent à titre privé devraient contribuer à alimenter un fonds qui serait utilisé pour

⁸ La finance pour tous : « Le revenu universel », <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/inegalites/revenu-universel/> (consulté le 21.04.2022).

⁹ Lapray X. (2018), « Les Gracques », Encyclopædia Universalis.

verser une sorte de dédommagement sous la forme d'une dotation en capital à chaque individu atteignant l'âge de la majorité.

Martin Luther King Jr. a proposé un "*revenu garanti*" dans son livre « *Where Do We Go from Here: Chaos or Community?* » publié en 1967. Bien d'autres célèbres personnalités dont de nombreux prix Nobel d'économie - Jan Tinbergen, Paul Samuelson, Milton Friedman, James Meade, James Buchanan, Herbert Simon, Robert Solow, Joseph Stiglitz – listés par le Sénat français dans son rapport d'information n° 35 (2016-2017) sur *le revenu universel*¹⁰ - ont proposé des solutions plus ou moins assimilables à un revenu universel qui est, à ce jour, un terme polysémique. Ainsi, Milton Friedman (dans *Capitalisme et liberté*, 1962¹¹) soutient l'idée d'un impôt négatif sur le revenu imposable, prenant en compte le soin d'éviter les distorsions et désincitations envisageables. Anthony Atkinson (1996¹²) soutient l'idée d'un « *revenu de participation* » à la citoyenneté et à la vie collective.

Le philosophe et économiste Philippe Van Parijs dans « *Qu'est-ce qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique* (1991)¹³ », défend l'idée d'un revenu de base sans condition au service de la liberté de choix maximale pour tous, pas seulement comme un instrument de lutte contre la pauvreté.

Le FMI et la Banque Mondiale, traitent du revenu universel dans *Finances et développement*, numéro de décembre 2018 dont le titre : « *L'abc de l'économie : Qu'est-ce que le revenu universel*¹⁴ ? », à consulter comme revue de lectures en la matière.

Dans cette longue perspective, *l'infinitique inclusive* - l'inclusion sociale arrimée à l'infini mathématique - est la solution ultime, démocratique et mathématique, rendant

¹⁰ Sénat français dans son rapport d'information n° 35 (2016-2017) sur le revenu universel

¹¹ Milton, F. (1962), *Capitalisme et liberté*, *University press of Chicago*, 320p.

¹² Atkinson, A. (1996), « The Case for a Participation Income », in *The Political Quarterly* (Oxford) 67 (1), January-March 1996,67-70. [Traduction française : « Le revenu de participation », *La Revue nouvelle* 105 (5-6), mai-juin 1997,126-130.]

¹³ Van Parijs P. (1991), « Qu'est-ce qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique », *Seuil*, 324p.

¹⁴ Banque mondiale, FMI, dec. 2018, *Finances et développement*, article : « L'abc de l'économie : Qu'est-ce que le revenu universel ? »

possible le financement innovant de l'Etat, et la politique du revenu universel sans difficulté de financement. L'innovation consiste à dévoiler l'efficacité virtuelle d'une politique budgétaire et monétaire adéquate permettant de créer un capital financier illimité pour l'Etat. Cette solution permet de lever les limites de l'Etat-providence et de la justice sociale traditionnelle empruntant les voies limitées d'une fiscalité et d'un endettement de tendances insoutenables et aux performances marginales devenues largement décroissantes ; surtout dans le contexte de la compétition acerbée causée par la globalisation économique et financière en cours au XXI^e siècle.

Comparativement à l'accumulation illimitée du capital au cœur du capitalisme, la fiscalité et la dette, y compris « *l'utopie utile* » (p. 836) de la fiscalité mondiale proposée par Thomas Piketty dans le « *Le capital au XXI^e siècle* » (Seuil, 2013)¹⁵, sont au fond des modes de financement traditionnels de l'Etat, incapables par construction d'empêcher durablement l'existence structurelle sinon le développement structurel de la pauvreté et des inégalités.

II.1.4. Financement de l'État : la fiscalité et l'endettement ne suffisent pas

Les rapports s'enchaînent pour relever que les politiques de justice sociale et de lutte contre la pauvreté et les inégalités, en général budgétivores, semblent largement freinées par les difficultés de financement des Etats, exposés à l'épuisement des ressources budgétaires, ainsi que des niveaux d'endettement tendant périodiquement à devenir ou redevenir insoutenables, avec des réformes et des moments temporaires de respiration.

Le problème de la dette touche toutes les catégories de pays, y compris ceux de l'OCDE, surtout après les politiques de soutien massif qui ont caractérisé les politiques de soutien à l'économie et de relance contre les fléaux économiques du covid-19.

En 2022, la crise de la dette à laquelle sont confrontés les pays en développement s'est aggravée. Les niveaux d'endettement cumulés de ces pays ont augmenté au cours de la dernière décennie, sachant qu'environ 60 % des pays les plus pauvres sont surendettés

¹⁵ Piketty, T. (2013), *Le capital au XXI^e siècle*, éd. Seuil, 836p. propose des pistes pour réduire les inégalités et réguler le capital dans le contexte du capitalisme patrimonial globalisé du XXI^e siècle. Sa proposition majeure, son « *utopie utile* », pour la réduction des inégalités, porte sur un impôt mondial et progressif sur le capital.

ou fortement menacés de l'être. Le fardeau de la dette empêche les pays les plus pauvres de réaliser des investissements essentiels pour leur développement, comme les réformes économiques, de santé, ou en faveur de l'action climatique et de l'éducation (données Banque Mondiale¹⁶).

En particulier, pour l'ensemble des 123 pays à revenu faible et intermédiaire couverts par le Debt Report (rapport sur la dette) édition 2022 de la Banque Mondiale, les estimations préliminaires indiquent que leur encours de la dette extérieure a augmenté de 6,9 % en moyenne en 2021, pour atteindre 9 300 milliards de dollars.

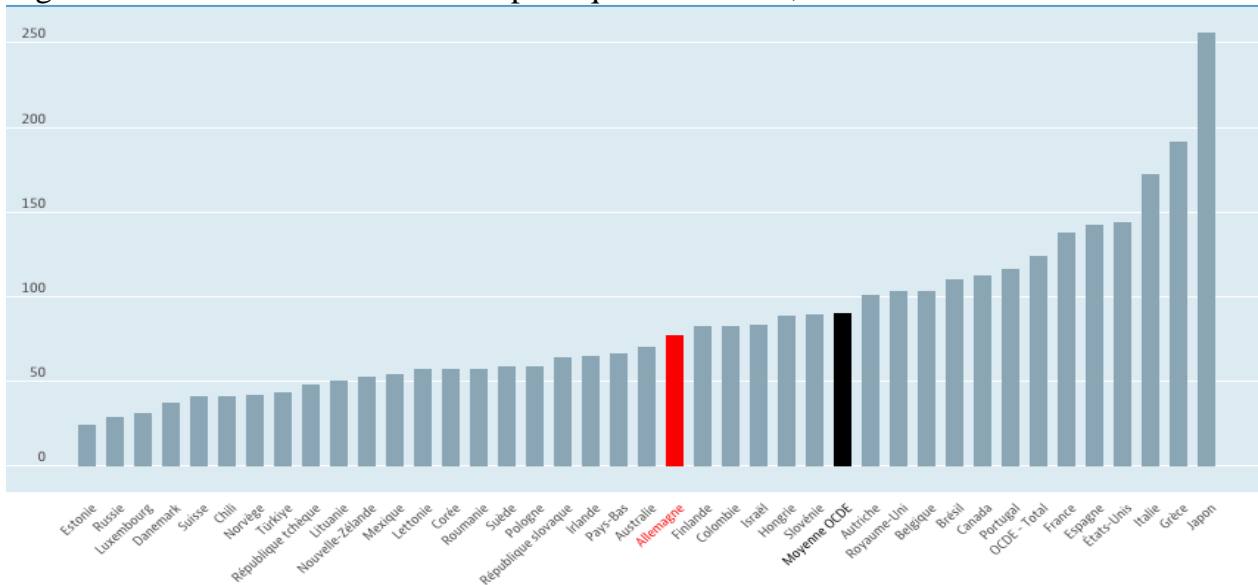
Plus précisément et plus près de nous, sur les 38 pays couverts au 28 février 2023 par le Cadre conjoint de viabilité de la dette des pays à faible revenu listés et suivis par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, 8 pays africains sont déjà en situation de surendettement et 13 autres présentent un risque élevé de surendettement. Un pays de la CEMAC fait partie des 8 pays considérés en situation de surendettement ; tandis que trois autres font partie des 13 pays présentant un risque élevé de surendettement. Ainsi, 4 pays de la CEMAC sur 6 sont actuellement exposés au surendettement à fin février 2023 selon le FMI¹⁷; sachant que le Gabon et la Guinée Équatoriale ne figurent pas dans les 38 pays couverts ; les quatre pays de la CEMAC concernés sont donc, par ordre alphabétique le Cameroun, la Centrafrique, le Congo et le Tchad. La figure ci-après présente l'évolution de l'encours de la dette pour les pays à revenu intermédiaire ou faible, d'un total de 9 300 milliards de dollars en 2021.

Graphiquement, ces différentes situations peuvent être illustrées comme suit, selon les pays.

¹⁶ Banque mondiale, 2022 : l'année en données, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/immersive-story/2022/12/15/2022-in-nine-charts#section-2022-en-neuf-graphiques-DBR7Q6anc1>.

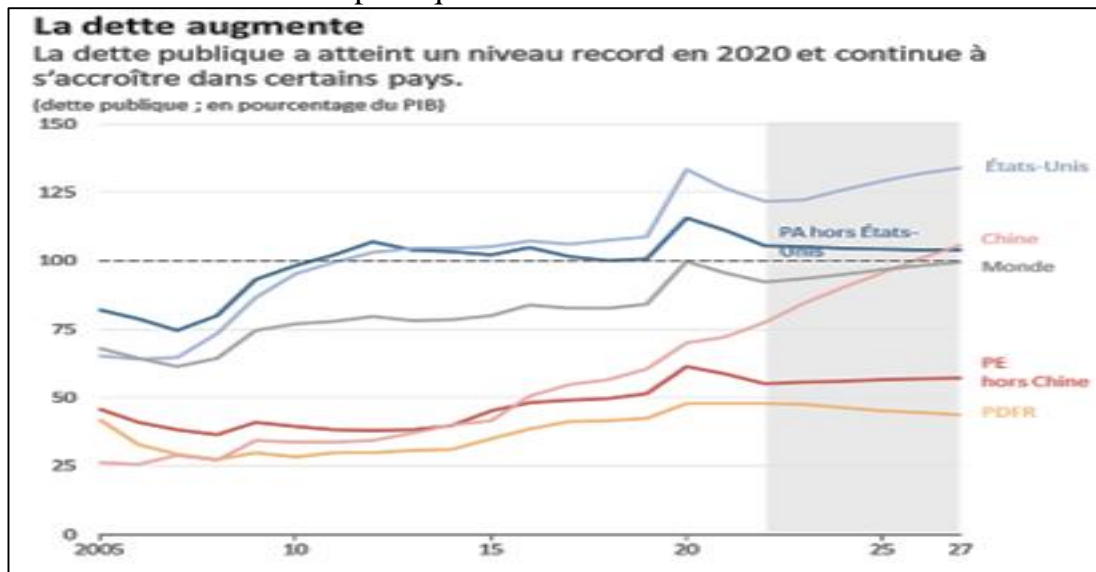
¹⁷ UNTACD, Trade and Development Report Update (April 2023- UNCTAD/GDS/INF/2023/1), p. 14. Voir aussi : Agence Ecofin, 22 avril 2023 : « 8 pays africains sont surendettés et 13 autres présentent un risque élevé de surendettement ».

Figure 6 : Dette des administrations publiques en OCDE, en % PIB.



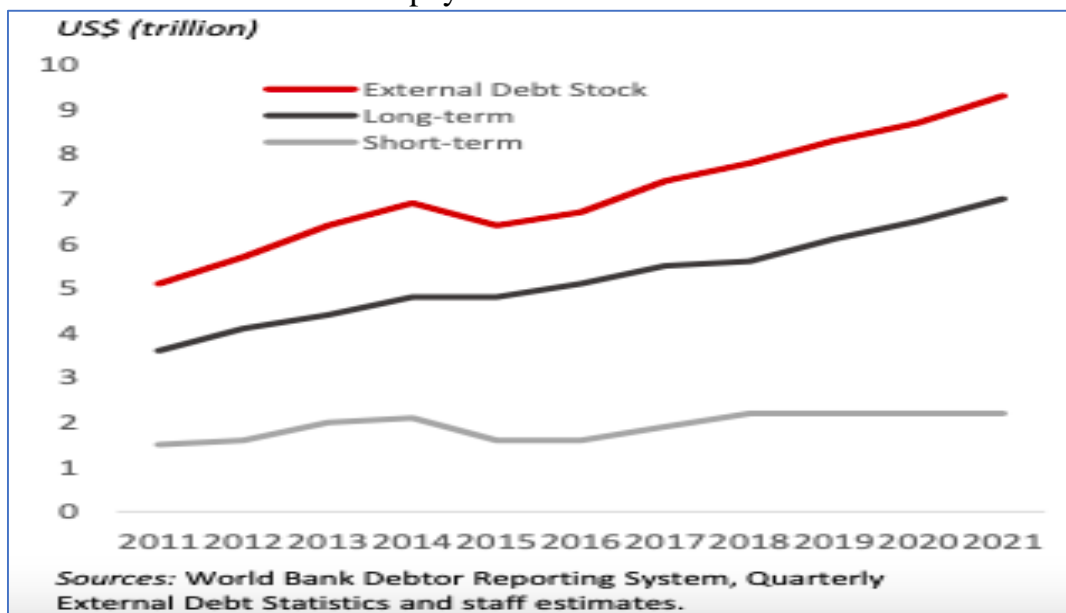
Source : OCDE (2023), Dette des administrations publiques (indicateur) : données disponibles 2018-2021 (Consulté le 14 mai 2023).

Figure 7 : L'envolée de la dette publique dans le monde.



Source FMI (2023) : faire face à l'envolée de la dette publique <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2023/04/10/how-to-tackle-soaring-public-debt>. PA : pays avancés. PE : pays émergents. PDFR : pays en développement à faible revenu.

Figure 8 : Encours de la dette des pays à revenu faible et intermédiaire.



Suivant ces données et les analyses collectées par les experts du FMI, dont une partie tirée du chapitre 3 des *Perspectives de l'économie mondiale* (World Economic Outlook), édition d'avril 2023, dont le titre est justement « **Chapitre 3 : Retour à la réalité : faire face à l'envolée de la dette publique** », on peut retenir que la dette publique s'est envolée pour atteindre un niveau record durant la pandémie, au point de dépasser le produit intérieur brut mondial. Actuellement, comme la dette publique demeure élevée, la hausse des taux d'intérêt et la fermeté du dollar alourdissent la charge d'intérêts, ce qui pèse sur la croissance et crée des risques pour la stabilité financière¹⁸. On peut y lire ce qui suit :

« Le chapitre 3 examine l'efficacité de différentes méthodes visant à diminuer les ratios dette/PIB. En s'appuyant sur des analyses économétriques complétées par une étude d'épisodes précédents, le chapitre aboutit à trois grandes conclusions. En premier lieu, les pouvoirs publics ont de fortes chances de réduire durablement les ratios d'endettement en appliquant des rééquilibrages budgétaires correctement conçus et bien coordonnés. En deuxième lieu, dans les situations de surendettement, une stratégie complète conjuguant une profonde restructuration de la dette (avec renégociation des modalités de remboursement de la dette existante), un rééquilibrage des finances publiques et des mesures de soutien à la croissance économique peut avoir un effet durable sur la réduction des ratios d'endettement. La coordination entre les créanciers joue alors un rôle essentiel.

¹⁸ Peralta-Alva A, et Prachi M., (2023), Faire face à l'envolée de la dette publique, <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2023/04/10/how-to-tackle-soaring-public-debt> (consulté le 25/04/2023).

En troisième lieu, les épisodes passés ont montré que la croissance économique et l'inflation ont généralement contribué à réduire les ratios d'endettement ¹⁹».

Difficile de trouver des raisons d'espérer des changements significatifs profonds pouvant combler les besoins énormes de financement du développement à la hauteur des enjeux de l'élimination de la pauvreté, de réduction des inégalités et de salut financier décisif dans la marche vers une société de prospérité partagée.

En définitive, le constat est clair : sur le moyen terme, de nombreux pays africains cumulent à la fois la pauvreté, les inégalités de revenu et de fortune, ainsi que des difficultés de financement marquées par un surendettement observé ou une forte exposition au surendettement. ***Une situation assez bloquante pour le développement sur longue durée.*** Le financement qui devrait être une solution dans les politiques de justice sociale et de lutte contre la pauvreté se range en Afrique du côté des fléaux et des difficultés. Nous pouvons continuer avec la routine, mais les mêmes causes, y compris les mêmes solutions de routine, ne peuvent nous permettre de rêver à autre chose qu'aux contreperformances habituelles.

La dette tend à devenir insoutenable et la fiscalité est limitée par la compétition fiscale entre les nations, en plus des limites psychologiques résumées dans la courbe de Laffer sur les recettes fiscales grossièrement en rendement décroissant, vis-à-vis du taux de fiscalité. ***La fiscalité et l'endettement public sont devenus deux modes importants mais usés et limités de financement, ayant pratiquement atteint et démontré leurs limites.***

Face à des besoins illimités de financement de l'Etat, surtout aux besoins de financement qu'imposent les besoins en infrastructures collectives, en éducation, en santé, etc., dans le cadre de la lutte désirée efficace contre la pauvreté, les inégalités, les fléaux sur le climat et l'environnement, etc., la fiscalité et l'endettement public ne suffisent pas.

Comme le souligne la Banque Mondiale en pages xii, et en sous-titre de son rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée, nous citons : ***il faut « changer de tir...***

¹⁹ FMI (2023), Perspectives de l'économie mondiale (World Economic Outlook), édition avril 2023. Chapitre 3 : Retour à la réalité : faire face à l'envolée de la dette publique.

Ces revers appellent un changement de cap radical...Pour accélérer la réduction de la pauvreté dans le monde et avancer en direction des objectifs de développement durable, il faudra des mesures stratégiques plus globales.

*Il s'agira de mettre en place un programme plus large de mesures visant à stimuler le type de croissance dont peuvent bénéficier les personnes à tous les niveaux de revenu, mais en particulier celles qui se trouvent au bas de l'échelle. **Il est à la fois urgent et difficile de changer de cap.** Même si le changement se révèle insuffisant pour mettre fin à l'extrême pauvreté à l'horizon 2030, il doit commencer dès maintenant — dans l'intérêt d'un rétablissement durable après les crises qui se chevauchent aujourd'hui. ».*

Il faut aux experts changer de tir pour ne pas être pris pour des « fous au sens d'Albert Einstein » dans l'une de ses célèbres pensées, à savoir, nous citons²⁰ :



“La folie, c'est de faire tout le temps la même chose et de s'attendre à un résultat différent!”

— Albert Einstein

Nous pouvons, dans une sorte de « folie intellectuelle » et d'appétence immodérée pour les solutions de routine, continuer à rêver d'une lutte efficace contre la pauvreté, en nous contentant de la fiscalité et des solutions banales de redressement budgétaire dans la gestion des crises de dette, avec ou sans l'appui de la Banque Mondiale et du FMI. Nous croyons qu'en la matière, les marges de progression et les possibilités de miracles sont limitées, si l'on doit se contenter de la fiscalité et de l'endettement comme modes de financement public du développement, compte tenu des expériences et des résultats du passé, sachant que les mêmes causes et les mêmes solutions produiront quasiment sinon assurément les mêmes résultats.

Comme le reste du monde, et même plus, « l'Afrique est frappée de plein fouet par une pénurie de financement » en prenant les mots du FMI. Son dernier rapport sur les Perspectives régionales, Afrique subsaharienne, édition d'avril 2023, porte le sous-titre : « La grande pénurie de financement ». L'Afrique

²⁰ QQ citations – citations célèbres via Google.

subsaharienne est dans la grande pénurie de financement, et est exposée à la recolonisation par la dette.

Sans victoire ni au titre de la pauvreté, ni au titre des inégalités, ni au titre du financement de l'Etat et du développement, il est temps d'éviter de continuer tout le temps avec les mêmes politiques économiques en espérant les résultats différents ; il faut innover en passant à des méthodes intelligibles qui ont fait leur preuve en expériences de pensée ou en actions : l'extension universelle souveraine des privilèges longtemps réservés aux riches : droit universel à la liberté, droit universel au vote, droit universel au capital universel de base.

Pour des perspectives meilleures, il faut oser l'innovation, et nous ne trouvons rien de mieux à proposer à l'Afrique et au monde, pour combler les besoins de financement du développement et de la justice sociale, que l'infinique inclusive fondée sur le traitement de l'Etat comme propriété de tous les citoyens.

II.1.6. L'État comme entreprise de valeur tendant vers l'infini

1. Les intérêts composés comme mécanisme de marche vers la richesse illimitée

Impossible ne se dit pas en finance scientifique. Quand il s'agit de trouver une solution intelligible au moins théorique à un problème concret de financement, la règle peut consister à dire : cherchez, vous trouverez ; notamment, en vous servant directement ou indirectement des intérêts composés.

Commençons par traiter la question de la richesse d'une manière très simple. En finance, pour s'enrichir, on n'a pas besoin de disposer de gisements extraordinaires de matières premières. Pour s'enrichir, en finance, on a pratiquement besoin que de deux choses : le taux d'intérêt ou de rendement, et le temps long ; plus toute somme importante ou modique d'argent versée au départ (en tant que K_0) dans la mécanique ou la formule des intérêts composés, à savoir :

$$K_t = K_0 (1+i)^t$$

Le taux d'intérêt et le temps augmentent l'argent exponentiellement. Voilà le grand secret de la richesse.


Puis, la formule inverse :

$$K_0 = K_t / (1+i)^t .$$

Avec K_t , le capital acquis à terme, après t périodes annuelles de placement en fin de chaque année, K_0 le capital initial en $t = 0$ et i , le taux d'intérêt annuel (en équivalence financière).

Vous avez dans ces deux formules, d'une part **la capitalisation** : ce que la petite somme que vous avez aujourd'hui peut valoir dans le futur ; d'autre part, **l'actualisation** : ce que toute somme que vous pouvez gagner dans le futur peut être pris en compte aujourd'hui dans le calcul de votre fortune. Cela justifie par exemple que l'on puisse accorder un crédit-étudiant à un individu qui n'a même pas fini ses études, n'a même pas, encore moins, trouvé un emploi, n'a même pas encore de revenu mensuel ou annuel, mais seulement en prenant en compte les perspectives de ses revenus futurs.

Tableau 2 : Quelques citations sur les intérêts composés.

<i>Albert Einstein</i>	<i>Warren Buffet</i>	<i>Thomas Piketty</i>
 <p>“Les intérêts composés sont la plus grande force dans tout l'univers.” — Albert Einstein</p> <p>Source: « Le monde est courbé... Profitez-en astucieusement », Giovanni Etelbert, protection-rendements.fr, 4/1/2012 (lire en</p>	<p>« <i>Ma richesse vient essentiellement de la combinaison de trois choses : vivre en Amérique, la chance et les intérêts composés</i> ²¹ ».</p>	<p>« <i>La loi de la croissance cumulée</i> ²² »</p>

Source : Compilation de l'auteur.

Le crédit financier de type crédit-étudiant ou non, que vous pouvez recueillir aujourd'hui dans votre compte courant est pour votre banquier le fruit de son pari aujourd'hui sur

²¹ Guillaume P. (2020), Placements : la magie des intérêts composés, lerevenu.com du 07/02/2020 (consulté le 6 mars 2021).

²² Piketty, T. (2013), Le capital au XXIe siècle, 2013, p. 128-131.

vos revenus futurs ; votre patrimoine présent ne pouvant au mieux compter que pour une garantie plus ou moins consistante. Il est temps, pour les économistes d'évaluer les actifs, et les pays, et leurs richesses, en fonction de la finance et de l'actualisation du futur plutôt que la comptabilité nationale et le passé figés, et cela est une approche et une perspective favorables notamment pour l'Afrique.

On dit souvent banalement, le temps c'est de l'argent. Si vous avez le temps, vous avez de l'argent sans le savoir ; de même, si vous avez le pouvoir souverain de collecter des revenus par simples prélèvements obligatoires par voie de fiscalité souveraine. Et si vous avez, et le temps, et le pouvoir souverain, alors vous ne pouvez manquer d'argent que par manque de savoir-faire, de mauvaise gestion ou de mauvaise gouvernance. Nous voulons dire que, pour devenir riche et enrichir tous les citoyens collatéraux, pour celui qui a le temps et le pouvoir souverain, il suffirait de bien se servir de la mécanique des intérêts composés ou capitalisés.

Quand l'Afrique entend à juste titre devoir assurer la diversification et l'industrialisation de son économie, il faut dire qu'elle a intérêt à commencer par l'industrie des fonds d'investissement dont les fonds souverains d'investissement permettant de tirer profit de la mécanique de la richesse au moyen des intérêts composés.

2. La nouvelle loi économique de l'infinitique inclusive

L'infinitique inclusive conduit à découvrir, puis est fondée sur la découverte d'une loi scientifique permettant de constituer un capital public potentiellement illimité, que l'on obtient par le calcul de la valeur financière de l'Etat. Mathématiquement, cette valeur peut tendre vers l'infini, de manière paramétrable et gouvernable, dans le cadre d'une politique mariant adéquatement la politique budgétaire (déterminant le solde budgétaire ou mieux, le résultat financier de l'Etat) et la politique monétaire (déterminant les taux d'intérêt de référence). Nous avons découvert cela en appliquant à l'Etat, le mode de calcul du capital au sens de la valeur d'un actif comme définie par Irving Fisher : la valeur en capital de tout actif est égale à la somme des flux de revenus nets futurs actualisés que ce bien peut générer durant toute sa vie future.

En finance, la définition du capital servie par Irving Fisher nous semble la plus efficace au plan mathématique et pratique en vue de réaliser une société de prospérité pour tous. Cette dernière est plus célèbre à côté des définitions du capital par K. Marx (qui définit le capital comme un rapport social d'exploitation des prolétaires par les capitalistes, ce qui est bon pour la sociologie mais moins bon pour la finance), et de Bourdieu (qui fait du capital une notion composite constituée par le capital économique, le capital culturel et le capital symbolique ou relationnel²³, ce qui est intéressant mais trop polysémique pour la finance pragmatique). Quand on vise l'action opérationnelle, on retient les définitions utiles et opérationnelles.

Grossièrement, il y a une relation d'équivalence entre le revenu et le capital, mais c'est le revenu, et surtout le revenu futur, qui détermine le capital (la valeur en capital, ou la valeur-capital). Oui, en finance, le présent dépend beaucoup du futur, par anticipation et actualisation. Fondamentalement, selon l'économiste américain Irving Fisher (1867-1947), la valeur financière de tout actif économique – ou de toute autre chose quelconque - est égale à la somme des revenus nets actualisés que cet actif peut fournir durant toute sa vie future²⁴.

Tableau 3 : Le revenu et l'économie.

Income is the alpha and omega of economics	Le revenu (futur) est l'alpha et l'oméga de l'économie
<p>“Capital, in the sense of capital value, is simply future income discounted or, in other words, capitalized. The value of any property, or rights to wealth, is its value as a source of income and is found by discounting that expected income... Income is the alpha and omega of economics. The bridge or link between income and capital is the rate of interest... The basic problem of time valuation which Nature sets us is always that of translating the future into the present, that is, the problem of ascertaining the capital value of future income. The value of capital must be computed from the value of its estimated future net income, not vice versa...</p> <p>This statement may at first seem puzzling, for we usually think of causes and effects as running forward not backward in time. It would seem then that income must be derived from capital; and, in a sense, this is true. Income is derived from capital goods. But the value of the income is not derived</p>	<p>Le capital, au sens de la valeur du capital, est simplement un revenu futur actualisé ou, en d'autres termes, capitalisé. La valeur de tout bien, ou droit à la richesse, est sa valeur en tant que source de revenu et est déterminée par l'actualisation de ce revenu attendu... Le revenu est l'alpha et l'oméga de l'économie. Le pont ou le lien entre le revenu et le capital est le taux d'intérêt... Le problème fondamental de l'évaluation du temps que nous pose la nature est toujours celui de la transposition de l'avenir au moment présent, c'est-à-dire le problème de la détermination de la valeur en capital du revenu futur. La valeur du capital doit être calculée à partir de la valeur de son revenu net futur estimé, et non l'inverse...</p> <p>Cette affirmation peut sembler déconcertante à première vue, car nous considérons généralement que les causes et les effets se déroulent vers l'avant et non vers l'arrière dans le temps. Il semblerait donc que le revenu doive être dérivé du capital ; et, dans un sens, c'est vrai. Le revenu est dérivé des biens d'équipement. Mais la valeur du revenu n'est pas dérivée de la valeur des biens</p>

²³ Bourdieu (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Editions de minuit.

²⁴ Fisher I. (1911), *De la nature du capital et du revenu*, trad. Paris, V. Giard & E. Brière. Thèmes repris dans Fisher, I. (1930), *The theory of interest*, 1930, New York, Macmillan. Trad. fr. *Théorie du capital et de l'intérêt*.

from the value of the capital goods. On the contrary, the value of the capital is derived from the value of the income. Valuation is a human process in which foresight enters. Coming events cast their shadows before. Our valuations are always anticipations.”
(Irving Fisher, *The Theory of interest*, 1930²⁵).

d'équipement. Au contraire, la valeur du capital est dérivée de la valeur du revenu. L'évaluation est un processus humain dans lequel intervient la prévoyance. Les événements à venir projettent leurs ombres à l'avance. Nos évaluations sont toujours des anticipations.
(Traduction libre du conférencier Daniel Ngassiki)

Source : Auteur, traduit de Fisher (1930).

En désignant, selon notre propre notation :

K ou V = capital au sens de valeur actuelle d'un actif (quelconque) évalué au présent.

R = le revenu ou résultat annuel net futur (indice t), constant ou non, que l'actif K va générer par an en fin de période, chaque année, pendant sa durée de vie ;

i = taux d'intérêt ou de rendement annuel positif servant dans l'actualisation ;

La formule de Fisher dans son ouvrage de 1911 (*De la nature du capital et du revenu*) et largement commenté notamment par Liliana Doganova²⁶ est de la forme :

$$K = \sum_{t=1}^{t=\infty} \frac{R_t}{(1+i)^t}$$

La version "réduite" de cette formule dans le cas où R est constant à perpétuité est :

$$\text{Capital } K = \frac{R}{i} \quad \Leftrightarrow \quad (\text{pour mémoire}) \quad \text{Revenu } R = K * i$$

On retrouve ainsi indirectement, après un long détours mathématique rigoureux, la formule de calcul des intérêts simples en fonction du capital placé et du taux d'intérêt rémunérateur.

Important : Si R est positif et constant (ou pas) à perpétuité, et si i tend vers zéro, alors le capital K tend vers l'infini.

²⁵ Fisher, I. (1930). *The Theory of Interest* (...). New York: Macmillan.

Available online at: <http://www.econlib.org/library/YPDBooks/Fisher/fshToI.html>

²⁶ Doganova L. (2014), *Décompter le futur. La formule des flux actualisés et le manager-investisseur*, dans *Sociétés contemporaines* 2014/1, no 93, pp 67-87, mis en ligne sur Cairn.info (consulté le 10/05/2023).

Notre trouvaille : Si R est positif mais pas constant, il suffirait de décomposer chaque valeur de la série des revenus nets futurs en une partie constante plus la différence ; en prenant pour partie constante la donnée minimale (R_m) de la série, pour écrire : $R_t = R_m + (R_t - R_m)$. Avec $R_m = \min (R_t)$. Dès lors, si i tend vers zéro, K tend vers l'infini si les R_t sont tous positifs, constants ou non, à perpétuité. « i » représente aussi le coût du financement de l'Etat, qui peut tendre vers zéro auprès de la Banque Centrale, ou si le financement de l'Etat est exclusivement réalisé par la fiscalité et l'émission des actions de l'Etat sans droit de vote.

Question : quelle est la chose qui a sérieusement une durée de vie à perpétuité ?

Réponse : l'Etat est une institution présumée perpétuelle, en théorie et en pratique sous l'hypothèse concrète de la continuité des affaires de l'Etat, avec ou sans changement de nom du pays défini par un territoire donné.

Dans le cas de l'Etat, le revenu net R *dépend de la politique budgétaire* ; le taux d'intérêt i *dépend de la politique monétaire* ou d'endettement de l'Etat ; les deux paramètres principaux intervenant dans le calcul de la valeur en capital financier de l'Etat sont donc gouvernables et paramétrables dans le cadre de la politique économique de type policy-mix du gouvernement au sens large.

Pour créer l'infinitique inclusive, nous appliquons à l'Etat la formulation la plus opérationnelle du capital comme somme des flux de revenus nets futurs actualisés, ainsi que l'hypothèse de sa perpétuité, pour montrer qu'il est possible de concevoir et de démontrer que la valeur financière de l'Etat peut tendre vers l'infini pour devenir illimitée, indépassable, inépuisable.

Nous présentons plusieurs cas de figure conduisant à trouver une valeur illimitée du capital de l'Etat, dans **le tableau 6 figurant en page 117** de mon livre *L'économie aux canons de l'infinitique inclusive. L'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentale au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse*, Karthala, Paris, 2016.

Spécialement, si pour le futur à perpétuité, on oblige par la loi fondamentale ou organique l'Etat (le Gouvernement) à ne plus jamais s'endetter à un taux d'intérêt i supérieur au taux de croissance g du PIB (assimilé au taux de croissance du total de ses

revenus financiers), et si on l'oblige aussi à réaliser un revenu net (hors investissement net) ou résultat financier R positif, alors la valeur financière virtuelle de l'Etat va mathématiquement tendre vers l'infini. Il en est ainsi aussi, si l'on oblige l'Etat à ne pouvoir s'endetter qu'à taux zéro auprès de la Banque Centrale. Il en est encore aussi ainsi, si l'Etat s'oblige simplement à épargner et à alimenter chaque année un fonds d'investissement souverain sur le modèle de la Norvège.

Si chaque année à perpétuité $\begin{cases} R > 0 \\ i \leq g \end{cases} \Rightarrow K = +\infty ; \forall N > 0, \frac{K}{N} = +\infty$

Nouvelle loi économique de l'infinistique inclusive : mathématiquement, la valeur financière potentielle de l'Etat peut tendre vers l'infini (pour flux $R > 0 ; i \leq g$) de manière paramétrable et gouvernable ; et il en est de même du patrimoine potentiel de chaque citoyen, faisant partie des N citoyens propriétaires de l'Etat, chacun détenteur virtuel d'une partie non nulle du patrimoine mathématique de l'Etat.

La valeur fondamentale (virtuelle, mathématique des actifs) est plus dépendante des politiques économiques ayant de l'influence sur les revenus nets futurs et les taux d'intérêt que des choses elles-mêmes. La valeur du capital (d'un pays) n'est pas une propriété des choses, mais un résultat dépendant de la qualité des politiques économiques. Pour enrichir une nation, la qualité des politiques économiques vaut autant sinon plus que toute industrie pour l'enrichissement de l'Etat et des citoyens.

Il faudrait tirer au clair les enseignements que couvre la formule de calcul scientifique du capital comme somme des flux de revenus nets actualisés, comme diamant de la pensée économique de l'infinistique inclusive :

- le capital est fonction des revenus futurs ; en finance, le présent dépend du futur, plus que du passé ; par-delà la comptabilité tournée vers le passé ;
- la valeur du capital dépend du taux d'intérêt (i), et le taux d'intérêt dépend de la politique monétaire : aussi, la valeur scientifique dite fondamentale des capitaux disponibles dans une économie dépend en partie directement de la politique monétaire ;

- le revenu, résultat financier de l'Etat, dépend de la politique budgétaire : aussi, la valeur des capitaux disponibles dans une économie dépend en partie directement de la politique budgétaire ;
- la politique d'ensemble, combinant la politique monétaire et la politique budgétaire constitue ce qu'on nomme le policy-mix : l'infinitive inclusive est la forme extrême de policy-mix tournée vers le futur ;
- le capital, dépendant de i et de R , n'est donc pas essentiellement une propriété des ressources physiques de type dotations factorielles, mais est une grandeur économique dépendante des politiques économiques. Autrement dit, la qualité des politiques économiques peut enrichir un peuple aussi bien sinon plus qu'une industrie productive tirant sa puissance des dotations factorielles *disponibles au présent*. Il vaut mieux compter sur les dotations factorielles mobilisables dans le futur soutenant des flux de revenus futurs consistants ;
- mais le soutien des dotations factorielles n'est pas l'essentiel ; l'essentiel, sur le futur à perpétuité étant le résultat en termes de flux de revenus nets futurs positifs et de taux d'intérêt faible. Autrement dit encore : l'essentiel, c'est la qualité de la politique économique du policy-mix ; et l'infinitive inclusive est une politique de policy-mix de qualité adéquate sinon suprême en vue de la richesse pour tous, individuellement et collectivement.

Intervenant comme exposant dans la formule des intérêts composés, le temps est le facteur le plus décisif dans l'accroissement de la valeur d'un patrimoine privé ou collectif dans une stratégie d'enrichissement individuel ou collectif y compris pour l'Etat ou la nation.

Pour cela, tourner son regard vers le temps long qui caractérise le futur est la meilleure posture à prendre pour la stratégie performante de développement ; la richesse est le fruit d'un flux long de revenus positifs dans le temps, ou d'un patrimoine même modeste rentabilisé dans la durée. Aussi, la grande fortune est avant tout celle des héritiers, de génération en génération, allongeant l'effet du temps sur l'accroissement du patrimoine. Cela est conforme aux observations de Thomas Piketty (2013), constatant dans *Le*

capital au XXIe siècle, que 70% des plus hautes fortunes mondiales sont tirées de l'héritage au XXIe siècle.

L'infinitive inclusive est une politique extraordinaire de policy-mix. Elle correspond en même temps, dans ces termes, à une nouvelle loi économique (scientifique). Cette loi scientifique indique comment constituer une valeur de l'Etat pouvant tendre vers l'infini, et la possibilité de richesse fondamentale illimitée en théorie pour chaque citoyen traité comme propriétaire primaire de l'Etat, en régime démocratique ; ce qui correspond foncièrement, également, à l'élimination théorique de la pauvreté et de l'inégalité de patrimoine financier parmi les citoyens, tous propriétaires primaires de l'Etat, détenant de ce fait un patrimoine encore voilé tendant en sourdine vers l'infini ; sachant que l'infini est indépassable.

Bien entendu, une inégalité largement réduite subsistera, puisque le prix effectif des actions de l'Etat sera fixé sur le marché suivant le jeu de l'offre et de la demande, sans jamais atteindre l'infini. En finance on dit, « *les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel ; la bourse est faite du même bois*²⁷ ». Cela n'empêche, le capital universel que l'on peut constituer sur cette base a pour effet de réduire drastiquement les inégalités économiques dans la société : à ce sujet, nous avons élaboré une simulation factuelle très concluante de l'impact du capital universel sur l'inégalité du capital dans Ngassiki (2016, p. 78²⁸).

La découverte du capital potentiel illimité de l'Etat, en application innovante de la définition mathématique du capital élaborée par Irving Fisher, et la mobilisation des propriétés de l'infini quantitatif, constituent le noyau dur, le fondement, le cœur, l'alpha et l'oméga, le moteur intelligible et pragmatique de l'infinitive inclusive.

Les citoyens, tous traités individuellement comme propriétaires primaires de l'Etat, avec en mains des titres de propriété sur le capital financier de l'Etat potentiellement illimité, adéquatement commercialisables sur le marché financier, cela change tout pour la

²⁷ www.bourseinside.fr : les 12 meilleurs dictons à connaître en bourse (consulté le 25 avril 2023).

²⁸ Ngassiki, D. (2016), tableau sur l'impact simulé de la dotation en actions souveraines sur les patrimoines bruts moyens en France, p. 78.

qualité de la société, devenant mathématiquement une société de richesse pour tous, sans limite obligée!

3. Capital financier de l'État et richesse pour tous

Quand on sait que toute part non nulle de l'infini vaut l'infini, il pourrait suffire de rechercher une valeur financière pouvant tendre vers l'infini, pour la fractionner et la partager comme dotation en capital de gros montant à tous les citoyens sans limite obligée. Etre riche, d'office, c'est détenir un gros capital légitime. L'infini inclusive permet à tous de détenir un gros capital significatif.

En théorie et en pratique, il y a une façon suffisante et sûre de devenir riche gratuitement, sans perte de temps, c'est d'hériter d'un gros capital, ou de le recevoir d'une façon ou d'une autre légitimement, y compris en donation entre vivants, ou de la part de l'Etat dans sa politique sociale de dotation universelle en capital ou même de développement par la finance distribuée par l'Etat comme subvention dédiée à l'investissement des nationaux.

Dans *Le capital au XXIe siècle*, Thomas Piketty (2013) observe que la part des fortunes héritées représente près de 70% des plus hautes fortunes mondiales ; pendant que cette part des fortunes héritées représentait près de 90% en France à la Belle Epoque (1871-1914)²⁹. Dans tous les cas, une part très importante des plus hautes fortunes est générée par l'héritage, y compris en ce début du XXIe siècle. Cette solution - de la richesse par la voie de l'héritage et assimilés - peut être généralisée en théorie et en pratique au moyen de l'infini inclusive.

www.bourseinside.fr : les 12 meilleurs dictons à connaître en bourse (consulté le 25 avril 2023).

a- La connaissance de la règle de jeu du capitalisme

Ce que nous nommons « *la règle de jeu du capitalisme* » apparaît très claire et très simple, à savoir ceci : les privilèges, le pouvoir de décision économique, les médailles de la victoire dans les activités humaines et les compétitions sociales sont presque entièrement et exclusivement attribués à celui qui est le propriétaire du capital, notamment les droits de vote, les résultats nets et les dividendes des entreprises et des portefeuilles financiers, les intérêts des placements financiers et les loyers tirés des biens immobiliers, etc. Autant de revenus et privilèges permettant aux riches de continuer à s'enrichir même en dormant. Par opposition aux revenus du travail gagnés à la sueur du front des travailleurs, établis en pratique proportionnellement au temps de travail consacré à produire directement ou indirectement des biens et services sous le contrôle des riches.

Être riche, c'est pour l'essentiel détenir du capital rémunéré par les marchés, pas seulement de l'argent, mais tout ce qui est transformable rapidement en argent, avec un prix intéressant fixé par les marchés plus ou moins libres. Être riche, c'est savoir donner de la valeur à ce que l'on possède en le mettant efficacement sur le marché, en veillant à bénéficier des politiques et des stratégies adéquates aux plans individuel et collectif. La richesse dépend aussi bien de ces politiques et de ces stratégies que de la simple possession des biens eux-mêmes risquant de n'être que des potentialités très mal exploitées par manque de politiques et de stratégies économiques adéquates. L'Afrique doit le savoir, et ne le sait pas encore assez, notamment par manque d'attention réservée à la règle de jeu du capitalisme, et par méconnaissance temporaire de l'infini inclusive.

Dans le capitalisme, on peut s'enrichir sur les matières premières sans détenir un sous-sol riche en matières premières, en prenant simplement soin de détenir les titres de propriété des entreprises qui exploitent les matières premières dans le monde. Celles-ci appartiennent de fait, et enrichissent surtout, bien plus ceux qui possèdent les entreprises qui les exploitent et les mettent en valeur, que les

propriétaires des sous-sols qui les contiennent comme de simples lieux de gardiennage ou de conservation des stocks cédés à autrui. Le gardien est loin d'être le vrai propriétaire ; et le capitalisme n'enrichit que les détenteurs des titres de propriété du capital mobilisé et rémunéré par les marchés, ainsi que les Etats qui imposent des partages de production et/ou des prélèvements obligatoires sur les entreprises et les particuliers, sous réserve de savoir-faire et de bonne gouvernance en la matière.

Plus simplement encore, on peut s'enrichir en ne détenant que des titres de propriété – avec ou sans lien avec les matières premières - rémunérés avec un bon rendement boursier par les marchés financiers sur longue durée, avec ou sans lien avec les matières premières.

Tableau 4 : Illustration de la règle de jeu du capitalisme dette vs investissement.

Bien connaître la règle de jeu du capitalisme						
Situation comparée d'un pays emprunteur et d'un pays investisseur						
Capital initial 1000 milliards de FCFA						
Taux d'intérêt 5% par an frais induits compris						
Date en années (fin de période)	Politique d'endettement remboursé avec amortissement différé ou non avec intérêts capitalisés			Politique de fonds d'investissement avec rendements capitalisés		
	Capital initial emprunté	Total des charges d'intérêts au taux de 5%	Encours de la dette à payer	Capital initial investi	Total des revenus financiers à 5% de rendement	Encours de la richesse gagnée
Année 0	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
1		50	1 050		50	1 050
2		102,5	1 103		102,5	1 103
10		628,9	1 628,9		628,9	1 628,9
20		1 653,3	2 653,3		1 653,3	2 653,3
30		3 321,9	4 321,9		3 321,9	4 321,9
50		10 467,4	11 467,4		10 467,4	11 467,4
100		130 501,3	131 501,3		130 501,3	131 501,3

Source : calculs de Daniel Ngassiki.

Lecture : Mathématiquement, un capital emprunté (ou épargné et investi) de 1000 milliards FCFA au taux d'intérêt ou de rendement de 5% , atteint le montant de 2.653,3 milliards après 20 ans, à payer ou à recevoir, selon qu'on joue au capitalisme en tant qu'emprunteur ou bien en tant qu'épargnant ou investisseur. Les 1.000 milliards deviennent 4.321,9 milliards après une période de 30 ans ; 11.467 milliards de FCFA au bout de 50 ans ; et 131.501 milliards après 100 ans, pour seulement 1.000 milliards FCFA au départ. Faites votre choix, choisissez entre le camp des investisseurs et celui des emprunteurs. En la matière, comme jeu ou sport par hypothèse, le capitalisme n'est pour rien, il offre à tous les individus et à tous les peuples, le choix. A moins de croire que votre peuple n'a jamais eu l'occasion d'épargner et investir 10 ou 100 ou 1.000 milliards, avec une gestion et une stratégie économiques adéquates ; notamment depuis les indépendances de 1960.

N.B. En doublant le capital initial, les résultats du tableau doublent aussi.

Source : Auteur.

C'est le lieu de citer les propos très édifiants de John Adams (1735-1826), 2^{ème} Président de l'histoire officielle des Etats-Unis d'Amérique, successeur au XIXe siècle de George Washington : « *Il y a deux manières de conquérir et d'asservir une nation, l'une est par les armes, l'autre par la dette*³⁰ ».

L'Afrique qui a été colonisée par les armes devrait savoir qu'elle tend aujourd'hui à être recolonisée par la dette, et il faut vite sortir de cet étau du risque de colonisation par la dette en passant à l'infini inclusive et aux fonds d'investissement souverains sur le modèle de la Norvège.

La Norvège est un pays dont l'Etat est géré en toute connaissance de la règle de jeu du capitalisme. Ce pays, comme quelques autres pétroliers stratèges, a constitué chaque année des excédents pétroliers par autodiscipline et les a investis chaque année dans un fonds souverain d'investissement (pesant désormais une épargne investie de USD 1.262 milliards à fin décembre 2022, dont une part de 70% en actions de 9.228 entreprises situées dans 70 pays à travers le monde ; le reste en obligations d'Etats, obligations d'entreprises et des investissements immobiliers ; le tout publié³¹ en toute transparence en ligne en libre accès. Voilà ce qui s'appelle bien jouer la règle du jeu du capitalisme, au lieu du surendettement des pays africains qui ne font que « pisser contre les vents » des règles du jeu du capitalisme. Et vous savez ce que récoltent ceux qui ne font que pisser contre le vent.

b- La connaissance et la proclamation dans la loi fondamentale de l'Etat comme bien commun appartenant à tous les citoyens

L'Etat est aujourd'hui traité comme une entreprise improductive n'appartenant en théorie et en pratique à personne avec effets juridiques et financiers. Les fonctionnaires sont jusqu'à ce jour traités comme des agents oisifs, improductifs, sinon des parasites du point de vue de la fonction de production $Y = f(K, L)$. Aussi, les libéraux préconisent un Etat minimal.

³¹ Daniel Ngassiki (2016), p. 78 : tableau sur l'impact simulé de la dotat

Changement : tenant compte de la co-propriété des citoyens sur l'Etat, le patrimoine peut « produire un capital illimité » à partir du pouvoir souverain d'Etat. Alors, le capital théorique de chaque citoyen devrait, au XXI^e siècle être calculé comme suit :

Patrimoine économique détenu par un citoyen = patrimoine ordinaire + valeur du stock de capital en actions de l'Etat (dotation universelle de base + achats – ventes sur le marché financier), **À CONDITION DE CREER CES ACTIONS**

L'Etat comme bien financier pour tous : cela changerait énormément les droits de l'Homme et du citoyen au XXI^e siècle tout en transformant la société ordinairement inégalitaire en société de prospérité véritablement partagée, sans pauvreté ni inégalité excessive de fortune et de statut social parmi les citoyens tous propriétaires et actionnaires primaires de l'Etat.

c- La découverte de la valeur financière de l'Etat pouvant tendre vers l'infini

Illustration : Si l'on traite l'Etat comme un actif financier – on peut illustrer le fonctionnement de sa valeur en utilisant un actif quelconque. Prenons le cas d'un citoyen qui détient un immeuble abritant des appartements à loyers fixes, et voyons comment peut évoluer la valeur financière de sa propriété. La valeur théorique de marché de cet immeuble, et donc la valeur de la richesse de notre citoyen dépend du niveau des taux d'intérêt, donc plus ou moins de la politique monétaire, comme suit.

Tableau 5 : Calcul simplifié de la valeur d'un immeuble à loyers fixes.

CALCUL SIMPLIFIÉ DE LA VALEUR D'UN IMMEUBLE D'APPARTEMENTS A LOYERS FIXES CAPITAL = REVENU / TAUX D'INTERET Cas de 10 appartements à loyer fixe de 10 Millions FCFA pièce par an sur très long terme			
Cas de figure	Revenu annuel	Taux d'intérêt annuel de référence	Capital équivalent en opportunité de placement financier
	R	i	= K / i
1	100 M	10%	100M / 10% = 1 Milliard
2	100 M	5%	100 M / 5% = 2 Milliards
3	100 M	1%	100M / 1% = 10 Milliards
4	100 M	0,1%	100M / 0,1% = 100 Milliards
5	100 M	0,01%	100M / 0,01% = 1000 Milliards
6	100 M	Tend vers 0	Tend vers l'infini = ∞

Notre enseignement : la valeur des choses ne dépend pas que des choses mis grandement de la qualité des politiques économiques mises en œuvre dont la politique des taux d'intérêt (politique monétaire). La qualité de la politique économique vaut toute industrie, et peut rapporter plus que toute industrie en effets de richesse sur les patrimoines.

Source : Auteur.

d- La connaissance mathématique des propriétés de l'infini quantitatif

Ces propriétés sont consignées dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Propriété de l'infini en mathématique.

Définition	Opérations	Commentaires
$\forall N \geq 0$	$\infty \pm N = \infty$	Dès lors qu'on tend vers l'infini, l'ajout ou la soustraction d'un nombre réel quelconque N aussi grand soit-il ne modifie pas le résultat infini.
	$(-1) \cdot \infty = -\infty$	Infini positif : ∞ ; infini négatif : $-\infty$
	$\infty + \infty = \infty$	L'infini est une limite indépassable.
	$\infty - \infty = ?$	<i>Indétermination.</i>
$\forall N > 0$	$\infty \cdot N = \infty$	L'infini est une limite indépassable : la multiplication (comme la division) n'a pas d'effet sur lui.
$\forall N > 0$	$\frac{N}{0} = \infty$	Le zéro est à prendre au sens d'une limite. NB : $0 \cdot \infty = \text{indétermination}$.
$\forall N > 0$	$\frac{\infty}{N} = \infty$	Nous utilisons beaucoup cette propriété : si le patrimoine K de l'État est égal à l'infini, sa division par un nombre quelconque N positif ($N > 0$), aussi grand soit-il, donne encore l'infini. N pouvant être le nombre d'actions à émettre par l'État ou le nombre d'actionnaires (effectif de la population) dans la division ou le partage d'un tel patrimoine. Concrètement infini = absolument inépuisable.

Source : Ngassiki (2016), p.114.

e- La création des actions souveraines de préférence

L'infiniétique inclusive repose aussi sur la connaissance d'une modalité pragmatique, pratique et concrète de fractionnement de la valeur financière mathématique de l'Etat, sous la forme des actions de préférence³² émises par l'Etat, que nous nommons *les actions souveraines de préférence*.

Les actions souveraines de préférence sont des « actions de préférence » (droit des affaires) émises par l'Etat, définies sans droits de vote, exemptées de toute fiscalité et de toute saisie légale sur l'ensemble du territoire national ou communautaire.

Il s'agit de produits financiers innovants de notre création faisant partie intégrante de l'infiniétique inclusive. Elles constituent la potion magique des économistes au XXI^e siècle pour leur capacité à servir de vecteur pour le financement innovant de l'Etat et l'accomplissement de la richesse pour tous les citoyens sans exclusive.

En effet, une première partie des actions de l'Etat peut être allouée à l'Etat pour son propre financement ; et une seconde partie distribuée à tous les citoyens sous la forme d'un capital universel en actions de l'Etat sans droits de vote. Ces titres innovants sont donc des instruments de financement de l'Etat et de justice sociale version capital universel de base.

f- La création du capital universel illimité en actions souveraines de préférence

De manière concrète, l'infiniétique inclusive consiste à attribuer à chaque citoyen environ 10 mille actions de l'Etat représentant l'équivalent de 90 M de francs CFA environ, bien plus ou bien moins. Des actions de l'Etat sans droits de vote virées en comptes individuels en banques, et échangeables contre de l'argent sur le marché financier via les banques dans le cadre des opérations de bourse.

Il peut être créé des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent. Les actions de préférence sont ainsi avant tout des actions, distinctes des actions ordinaires par des prérogatives et droits particuliers arrêtés par l'émetteur. Cette réglementation est d'origine anglosaxonne.

Ce montant est indicatif ; il est à la discrétion du Gouvernement. Il est possible d'éliminer toute crise de dette souveraine en rachetant la dette publique contre émission des actions de l'Etat sans droits de vote, sachant que les fonds levés par émission des actions de l'Etat ne sont pas remboursables de jure par l'émetteur et ne sont pas du tout de la dette, mais des titres de fonds propres, pouvant prendre de la valeur sur le marché, suivant le jeu de l'offre et de la demande.

g- Les actions souveraines de préférence permettent un troisième mode de financement majeur de l'Etat

La création des actions souveraines de préférence (ASP) – en anglais « *soverein preference shares* (SPS) » constitue un nouveau troisième mode de financement énorme pour l'Etat (*en jaune, fig.11*), à côté des prélèvements obligatoires comme premier mode de financement, et de l'endettement comme deuxième mode de financement. Schématiquement, on obtient trois voies de financement énormes de l'Etat, comme pour les entreprises privées, au lieu de seulement deux modes traditionnels de financement actuel de l'Etat : la fiscalité et la dette publique.

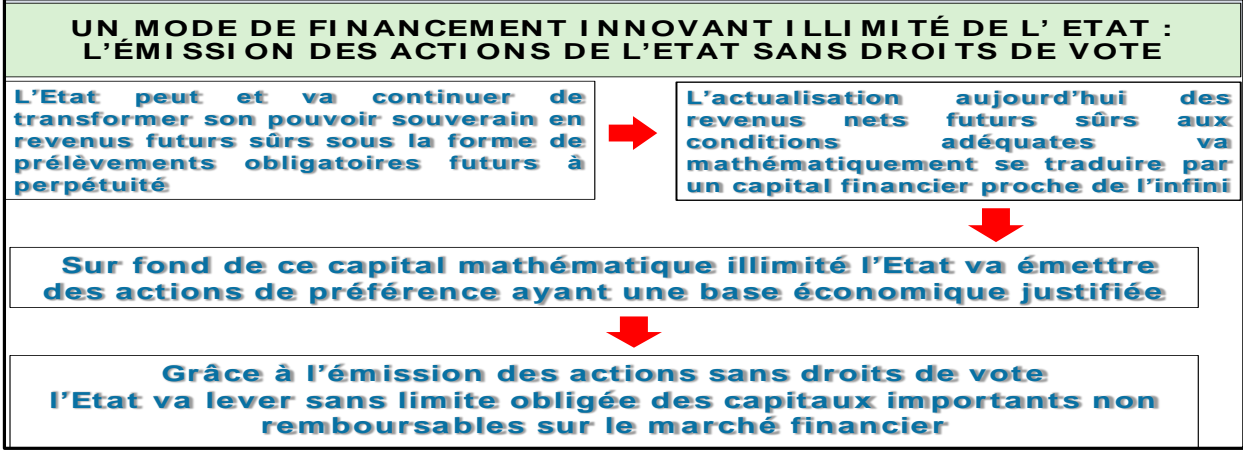
En pratique, l'infini inclusive fournit un mode de financement innovant illimité de l'Etat, par émission des actions de l'Etat sans droits de vote.

Les actions de l'Etat sont *sans droits de vote*, pour protéger la souveraineté nationale, ainsi que les privilèges exclusifs du parlement pour le vote sur les affaires de l'Etat, en tant que pouvoir législatif ; *exemptées de toute fiscalité et de toute saisie légale* : pour leur attractivité et leur rentabilité toutes taxes comprises sur les plus-values ; et partant, pour en faire des valeur-refuge et des vedettes sur le marché financier. Le financement de l'Etat par émission des actions souveraines de préférence vient compléter, égaliser, puis surplomber les deux modes traditionnels limités du financement de l'Etat que sont la fiscalité (et autres prélèvements obligatoires) non remboursable et l'endettement public remboursable.

Face aux besoins de financement illimités de l'Etat, le financement limité de l'Etat (par la fiscalité et l'endettement limités) est foncièrement imparfait et structurellement défaillant, en l'absence d'un mode de financement illimité de l'Etat. Aux besoins de

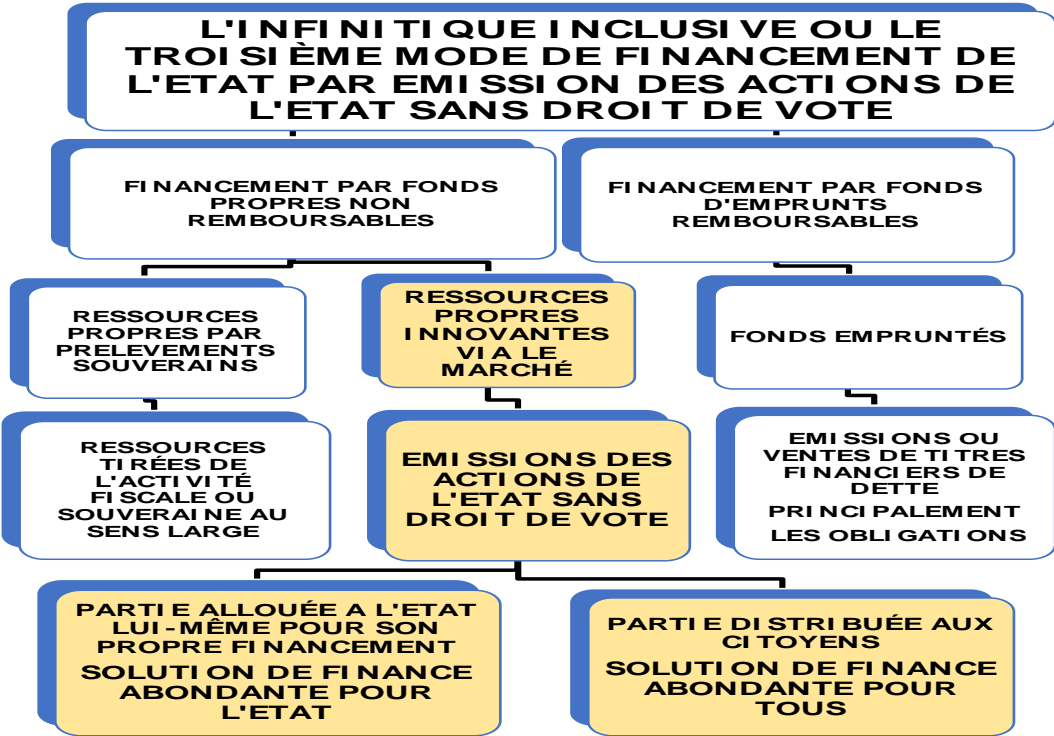
financement illimités de l'Etat, il faut répondre par un mode de financement potentiellement illimité.

Figure 9 : Mode de financement limité à l'État.



Source : Auteur.

Figure 10 : Le troisième mode innovant de financement de l'Etat.



Source : Auteur.

La défaillance structurelle fondamentale du financement actuel de l'Etat est résolue par la création, l'émission et la commercialisation des actions de l'Etat

sans droits de vote. Autrement dit, par l'introduction de l'Etat en bourse au sens basique de la cotation en bourse des actions de l'Etat sans droits de vote.

Tableau 7 : Financement comparé de l'État et des entreprises du secteur privé.

Les 3 MODES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE	Les 2 MODES ACTUELS DE FINANCEMENT DE L'ETAT	LES 3 MODES (2 ANCIENS ET 1 INNOVANT) DE FINANCEMENT DE L'ETAT	STATUT DE CHAQUE MODE DE FINANCEMENT
1^{er} mode de financement : Autofinancement constitué notamment via le chiffre d'affaires	1^{er} Mode de financement : La fiscalité au sens large (prélèvements souverains)	1^{er} mode de financement : La fiscalité au sens large (prélèvements souverains)	Financement non remboursable limité
2^e Mode de financement : L'endettement privé	2^e Mode de financement : L'endettement public	2^e Mode de financement : L'endettement public	Financement remboursable limité
3^e mode de financement : Fonds propres par émission de nouvelles actions de la société sur le marché ou via investissements directs		3^e mode de financement : Emission des actions de l'Etat sans droits de vote	Le 3 ^e mode de financement est non remboursable et potentiellement illimité
Le financement traditionnel de l'Etat au moyen de la fiscalité et de la dette, qui sont des modes de financement limités, est à ce jour structurellement défaillant : deux modes de financement traditionnels au total limité ne peuvent combler les besoins de financement potentiellement illimités de l'Etat. La solution, c'est le passage à l'infini inclusive qui apporte à l'Etat un mode de financement potentiellement illimité par émissions des actions de l'Etat sans droit de vote. Ainsi, un financement au total illimité peut combler les besoins de financement illimités de l'Etat.			

Source : Auteur.

Nous le soulignons : sans l'introduction de l'Etat en bourse, le financement public du développement économique est imparfait et défaillant, du fait des limites mécaniques des modes de financement traditionnel de l'Etat que sont la fiscalité et la dette publique.

Cela constitue la valeur ajoutée supplémentaire de l'Afrique à la finance scientifique, mathématique, pragmatique et professionnelle. Mieux encore, comme nous l'avons déjà écrit en 2015 : les actions souveraines de préférence sans droits de vote sont la potion magique des économistes au XXI^e siècle, prêtes à servir d'instruments de richesse pour tous les citoyens et de lutte efficace contre la pauvreté, les inégalités et les crises de dette souveraine.

L'infini inclusive permet aux Etats d'accéder à un marché des actions dont la taille est déjà énorme, déjà en expansion rapide ; une taille qui va être démultipliée par l'introduction des Etats sur l'immense marché des actions en bourse.

Le marché des actions cotées dans les bourses du monde – ou la capitalisation boursière mondiale – pèse 120.000 (cent vingt mille) milliards de dollars américains à fin novembre 2021, soit 66.000.000 milliards de FCFA, pour 1 USD = 550 FCFA à l'époque. Le dernier chiffre affiché le 30 mai 2023 sur le site world-exchanges.org indique **une capitalisation boursière mondiale déclarée de USD 122,94 trillion soit 122 940 milliards de dollars**³³. Sans compter le commerce des actions sur les marchés de gré à gré, pour les entreprises non cotées en bourse ; et sans compter la commercialisation en perspective des actions des Etats sans droit de vote, objet de l'infini inclusive.

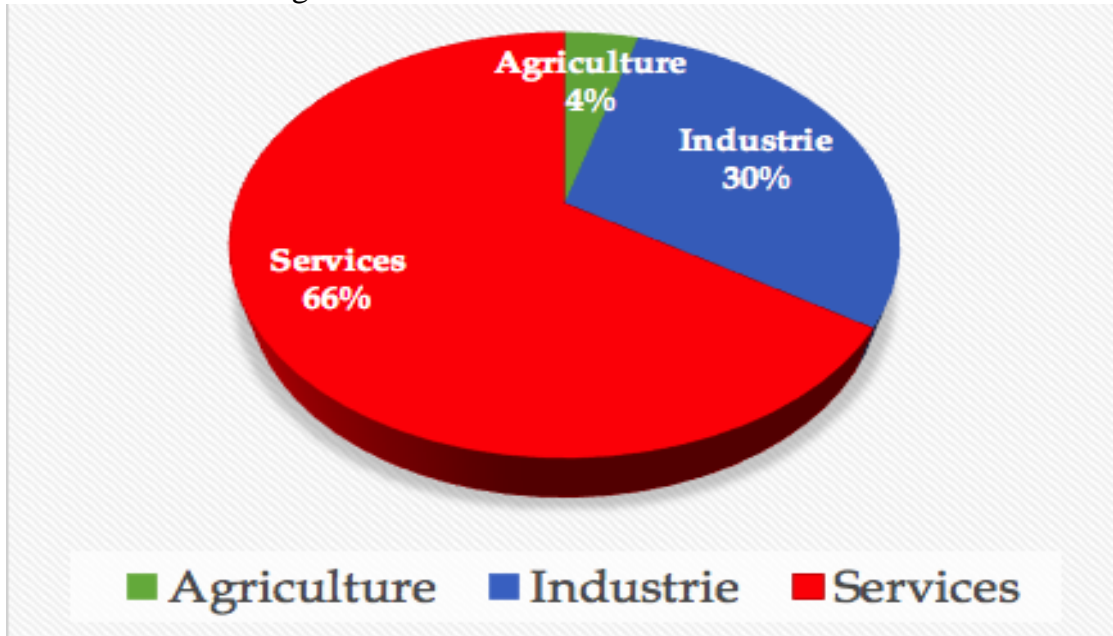
h- Les actions de l'Etat sont un nouveau champ d'activités pour la croissance de l'Afrique : pour s'enrichir, il faut savoir choisir les produits à vendre, y compris les produits financiers

Pour s'enrichir, il faut savoir choisir les produits à vendre, en fonction de la taille et de l'évolution des marchés. En plus des produits agricoles, des produits industriels et miniers, et des services facturés, il y a lieu de s'intéresser au commerce des produits financiers. Nous notons qu'en février 2021, le marché des actions est immense et vaut près de 120.000 milliards de dollars américains pour les seules actions cotées (voir ci-après la figure sur les capitalisations boursières mondiales).

De même, il convient d'avoir une vision claire des sources de richesse produites par an dans le monde actuel, sur la base de la composition du PIB mondial, qui se présente comme suit (en 2018 – avant covid19 expressément).

³³ <https://www.world-exchanges.org/> (consulté le 30 mai 2023) – Equity Market Capitalisation - WFE - World Federation of Exchanges.

Figure 11 : Structure du PIB mondial 2018.



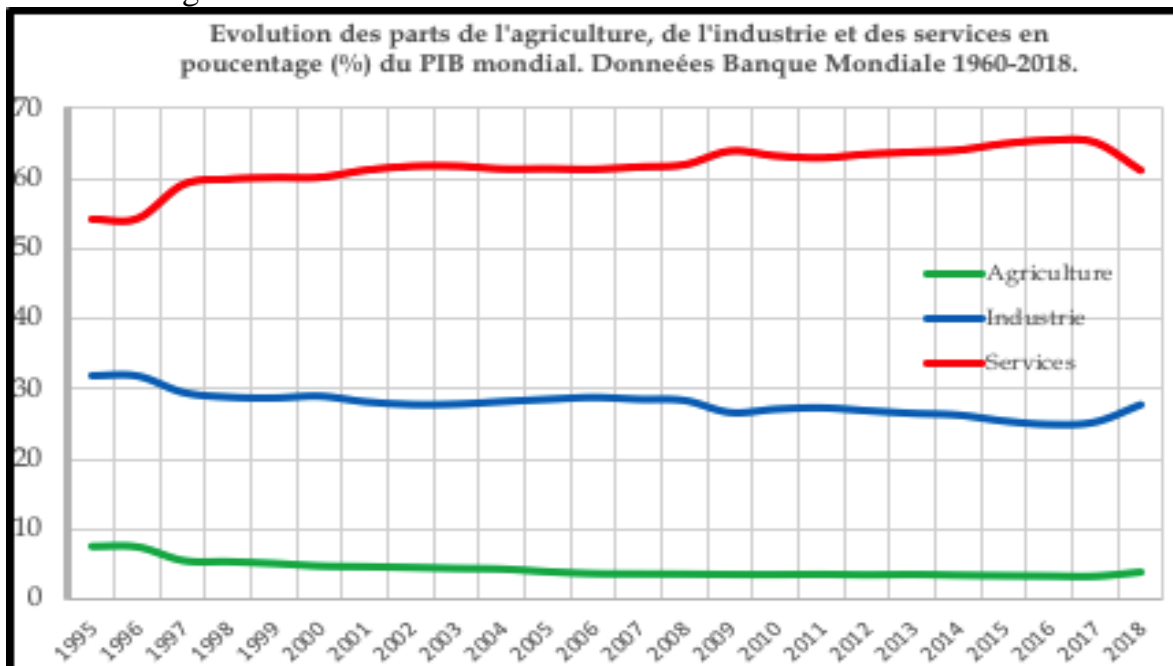
Source : World Bank, WDI.

Tableau 8 : Structure de la production de richesse selon le PIB mondial

Indicateurs du développement : structure du PIB mondial										
Secteur econ.	Produit Intérieur brut (PIB)		Agriculture		Industrie au sens large		Fabrication manufacturière		Services, valeur ajoutée	
	Milliards \$		% du PIB		% du PIB		% du PIB		% du PIB	
Année	2010	2018	2010	2018	2010	2018	2010	2018	2010	2018
Monde	66,036.9	85,804.4	4	3	27	26	16	16	63.2	65.0

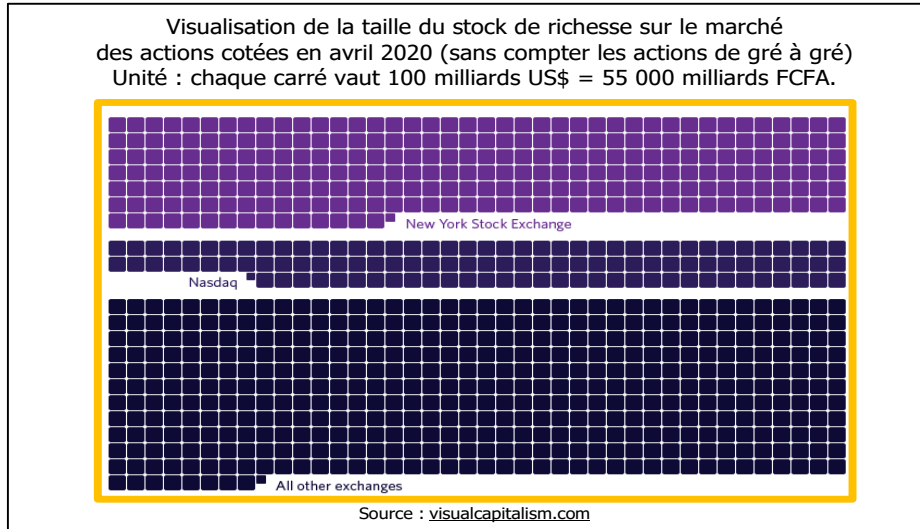
Source: World Bank, WDI, structure of output, <http://wdi.worldbank.org/table/4.2#>

Figure 12 : Évolution de la structure sectorielle du PIB mondial



Source : World Bank, WDI.

Figure 13 : Visualisation des chiffres astronomiques du marché des actions.



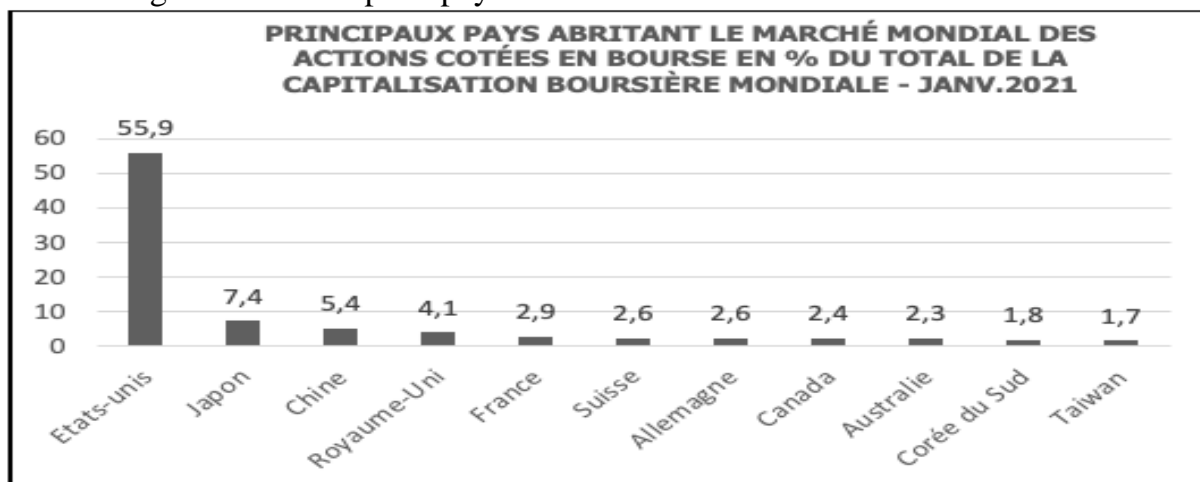
Source : Auteur

Figure 14- Évolution du marché des actions.



Source : Auteur.

Figure 15 : Principaux pays abritant le marché mondial des actions.



Sources : World Federation of Exchanges et statista.com

Voilà : ne regardez pas que le PIB pour apprécier les rapports de force dans l'économie et la finance mondiales. Soyez perspicaces pour bien identifier les indicateurs de marginalisation de l'Afrique : ici, ne voyons que l'Afrique n'est pas encore significativement présente dans le plus grand océan de pêche de la richesse mondiale. Pas de changement majeur à espérer sans le passage à l'infini inclusive pour un positionnement décisif dans le plus grand océan des richesses du monde dans les temps modernes, à savoir : les marchés, produits et services financiers, à l'ère du capitalisme financier post-industriel au XXI^e siècle.

II.1.7. Le schéma de synthèse de l'infini inclusive

« Une poignée d'hommes parvient à s'enrichir simplement en prêtant attention aux détails que la plupart des gens négligent ». Henry Ford, *Ma vie et mon œuvre* (1922).

« Nous appelons ceux qui veulent s'enrichir et enrichir tous les citoyens à prêter une grande attention à l'approche financière de l'enrichissement fondé sur l'actualisation des revenus futurs et sur l'Etat comme bien commun de grande valeur financière pouvant tendre vers l'infini et pouvant être distribuée à tous les citoyens ». Daniel Ngassiki, *conférence sur la pensée économique de l'infini inclusive*, CNEF Cameroun, 30 juin 2023.

Les points 1 à 7 mis ensemble comme savoirs combinés constituent un tout nommé *la Nouvelle pensée économique de l'infini inclusive - en bref l'infini inclusive -*

II.1.8. Conclusion

Notre conclusion se décline sous la forme du schéma de synthèse de l'infini inclusive.

Vous l'avez compris, la nouvelle pensée économique nommée l'infini inclusive apporte à l'humanité **une composante innovante pour le financement de l'Etat et du développement, une nouvelle loi économique scientifique, un nouveau statut social** pour les citoyens, **un nouveau contrat social** que la classe politique peut proposer aux citoyens pour une société de « **tous riches propriétaires et personne totalement prolétaire** », **un nouveau droit de l'homme et du citoyen au XXI^e siècle** à savoir : à l'Etat, un capital financier illimité ; à chaque citoyen le statut social, le contrat social et le nouveau droit de l'Homme et du citoyen de devenir l'un des légitimes souverains propriétaires et actionnaires primaires de son Etat de nationalité, détenteur des actions sans droits de vote de cet Etat, qui sont des titres de propriété innovants, susceptibles de prendre de la valeur sur le marché financier, et y être échangeables contre de l'argent. Tout cela obtenu gratuitement au départ, sur simple présentation de la carte nationale d'identité.

Cela met fin au clivage fondamental entre les pauvres et les riches, ou entre les prolétaires et les capitalistes-propriétaires, lorsque les citoyens ordinaires deviennent tous détenteurs des actions des entreprises privées et/ou de l'Etat (sans droits de vote).

Pour le reste, nous attendons de cette journée scientifique des recommandations pragmatiques en vue de l'implémentation effective de l'infini inclusive en Afrique centrale si possible en primeur mondiale, dans le cadre pionnier d'une coopération intellectuelle, scientifique, technique et professionnelle entre le Congo et le Cameroun, impliquant notamment les Comités Nationaux Economiques et Financiers des deux pays, la Fondation infini inclusive et les autorités monétaires et financières des deux pays, ainsi que de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Diversifions nos économies en commençant par diversifier et perfectionner le financement de nos Etats, spécialement en lançant en primeur mondiale le commerce innovant des actions de l'Etat sans droits de vote ; commerce dont la taille peut tendre

vers l'infini, pour devenir indépassable et illimité, au service d'un développement et d'une justice sociale de haute créativité et de performances extraordinaires. Pour faire des miracles, il faut des faiseurs de miracles. Aussi, devenons tous des faiseurs de miracles.

Cher professeur modérateur, permettez-moi de conclure complètement par cette sorte de bref catéchisme.

Quel est le plus grand blocage au développement de l'Afrique ? Réponse : la pénurie de financement, puisque l'Afrique a presque tout le reste en abondance.

Quelle est la solution ? Réponse : la politique ou recette de l'infinitique inclusive, par actualisation des revenus futurs.

Comment réaliser l'infinitique inclusive ? Réponse : par la création, l'émission, la distribution universelle et la commercialisation sur le marché financier des actions de l'Etat sans droit de vote, dites actions souveraines de préférence, en première partie dédiées au financement innovant de l'Etat, et en seconde partie distribuées à tous les citoyens.

Quel est la consigne générale de l'infinitique inclusive ? Cette consigne, c'est. $i \leq g$, en présence de revenus nets futurs positifs.

Pour quel résultat final ? L'infinitique inclusive correspond à l'invention d'un capitalisme inclusif de prospérité partagée ou de richesse pour tous, autrement dit, une société de démocratie perfectionnée *associant au droit de vote pour tous, le droit au capital financier de base pour tous, sous la forme des actions de l'Etat sans droits de vote pour tous, en tant que souverains propriétaires primaires de l'Etat en régime démocratique.*

Comment calculer le patrimoine de tout citoyen en tenant compte des enseignements de l'infinitique inclusive ?

La valeur financière du patrimoine de tout citoyen sera

= la valeur financière de son patrimoine en tous actifs ordinaires déjà connus + la valeur de son patrimoine en actions de l'Etat sans droits de vote (pouvant virtuellement tendre vers l'infini)

Ainsi, seront mathématiquement et mécaniquement éliminées la pauvreté, les inégalités de capital financier, les crises de dette publique et les pénuries financières en tous genres qui accablent les citoyens. *Ensemble, devenons tous riches, et cela est possible, aux enseignements et prodiges de l'alliance entre l'Etat, la démocratie et la finance dans le cadre de la pensée économique de l'infini inclusive.*

Je vous remercie !

© Daniel Ngassiki, économiste financier, ambassadeur du Congo au Cameroun, auteur-inventeur de l'infini inclusive et des actions souveraines de préférence, instruments de financement innovant de l'Etat et du capital universel.

Références bibliographiques

Peralta-Alva, A. et Mishra, P. (2023), Faire face à l'envolée de la dette publique, <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2023/04/10/how-to-tackle-soaring-public-debt> (consulté le 25/04/2023).

Agence Ecofin, (2023), « 8 pays africains sont surendettés et 13 autres présentent un risque élevé de surendettement ».

Aglietta, M. (1997), Régulation et crises du capitalisme, Odile Jacob, Paris.

Aglietta, M. et Reberioux, M. (2004), Dérives du capitalisme financier, Albin Michel, Paris.

Akerlof, G. et Shiller, R. (2009), Les esprits animaux. Comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie, *Éd. Pearson Education France*.

Alphonse P., Desmulliers G., Grandin P., Levasseur M., Gestion de portefeuille et marchés financiers, *Pearson France*, 2013.

Atkinson, A. (1996), « The Case for a Participation Income », in *The Political Quarterly* (Oxford) 67 (1), January-March 1996,67-70. [Traduction française : « Le revenu de participation », *La Revue nouvelle* 105 (5-6), mai-juin 1997,126-130.]

Autor D., Dorn D., Katz L., Patterson C. et Van Reenen J. (2017), « The fall of the labor share and the rise of superstar firms », NBER Working Paper, no 23396.

Banque de France, fiche n° 312, Les actions de préférence, disponible en ligne sur le site officiel de la Banque de France.

Banque des Règlements Internationaux, BIS Papers n° 71, Les finances des banques centrales, avril 2013, p. 6-7.

Banque Mondiale, (2002), Qualité de la croissance, Éditions De Boeck Université, Nouveaux Horizons.

Banque Mondiale (2022), l'année en données, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/immersive-story/2022/12/15/2022-in-nine-charts#section-2022-en-neuf-graphiques-DBR7Q6anc1>.

Banque Mondiale, 2023, communiqué de presse no 2023/011/EFI, voir <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/10/05/global-progress-in-reducing-extreme-poverty-grinds-to-a-halt> (consulté le 20 avril 2023)

Banque Mondiale, (2022), Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée. Corriger le tir, pp.3-4. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/a9d16f3b-977a-56c3-989f-0321ee8f65d9/content> (consulté le 20 avril 2023).

Banque Mondiale (2022), Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée, communiqué de presse no 2023/011/EFI du 5 octobre 2022.

Bénassy-Quéré A., Cœuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J. (2004), Politique économique, De Boeck.

Biasutti J-P, Braquet L. (2014), Comprendre le capitalisme, Breal, Thèmes & débats, 2^e éd., 2014.

Blanchard O. (2019), « Public debt and low interest rates », Working Paper, no 19-4, Peterson Institute for International Economics.

Bodie Zvi et Merton R. (2011), Finance, 3 éd., Pearson Education France, *Nouveaux Horizons*.

Bolt J., Inklaar R., de Jong H. et Van Zanden J. L. (2018), « Rebasings “Maddison”: new income comparisons and the shape of long-run economic development », Maddison Project Database, Working Paper, n° 10.

Boltanski L., et Chiapello E., 1999, Le Nouvel Esprit du capitalisme, *Paris : Gallimard*.

Bossu S., Et Henrotte P., (2008), Finance de Marchés, Paris, *Dunod*.

Bourdieu P., (1979), La distinction. Critique sociale du jugement, Editions de minuit.

Boyer R. (2015), Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises, La Découverte, « Grands Repères/Manuels », Paris.

Braudel F. (1985), La Dynamique du capitalisme, Arthaud, Paris.

Brender A. (2020), Capitalisme et progrès social, La Découverte, Repères.

Brender A., et Pisani F. (2009), La Crise de la finance globalisée, La Découverte, « Repères », Paris.

Brender A., Pisani F., et Gagna E. (2015), Monnaie, finance et économie réelle, La Découverte, « Repères », Paris.

Bourseinside, www.bourseinside.fr : les 12 meilleurs dictons à connaître en bourse (consulté le 25 avril 2023).

Cahiers Français n° 349, 2009, Le Capitalisme : mutations et diversité, La Documentation française, mars-avril 2009.

Cahiers Français n° 361, 2011, Comprendre les marchés financiers, La Documentation française, mars-avril 2011.

Combemale P. (2010), Introduction à Keynes, *La Découverte, coll. « Repères », n° 258*.

Devolder P., Fox M., et Vaguener F. (2012), *Mathématiques financières*, Pearson France, chap. 3, Les annuités.

Doganova L. (2014), Décompter le futur. La formule des flux actualisés et le manager-investisseur, dans *Sociétés contemporaines* 2014/1, no 93, pp 67-87, mis en ligne sur Cairn.info (consulté le 10/05/2023).

Fisher I. (1906), *The Nature of Capital and Income*. New York: Macmillan.

Fisher I. (1907), *The Rate of Interest*. New York : Macmillan.

Fisher I. (1911), *De la nature du capital et du revenu*, trad. Paris, V. Giard & E. Brière.

Fisher I. (1930), *The Theory of Interest (...)*. New York: Macmillan. Available online at: <http://www.econlib.org/library/YPDBooks/Fisher/fshToI.html>

FMI, (2018), *Finances et développement*, dec. 2018, article : « L'abc de l'économie : Qu'est-ce que le revenu universel? »

FMI (2023), *Perspectives de l'économie mondiale (World Economic Outlook)*, édition avril 2023. Chapitre 3 : Retour à la réalité : faire face à l'envolée de la dette publique.

Friedman, M., (1962), *Capitalisme et liberté*, Traduction française : Éd. Robert Laffont S.A., 1971, réédition 2018, Alisio Leduc.s. Titre original : *Capitalism and Freedom*, by The University of Chicago.

Galbraith, J. (2011), *L'Art d'ignorer les pauvres*, Paris, Éditions LLL Les Liens qui libèrent.

Gamel, C., (2019), Fondements libéraux du revenu de base. Une argumentation combinant philosophie et économie. *Revue de Philosophie Economique*, 19 (2), pp.61-91.

Greenspan A. (1996), *The Challenge of Central Banking in a Democratic Society*, <http://www.federalreserve.gov/boarddocs/speeches/1996/19961205.htm>

Hall P. A. et Soskice D. (2001), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press, Oxford.

Hautcœur P.-C. (2018), « Le “modèle suédois” ne s'est pas construit en un jour », *Le Monde*, 15 octobre.

Heilbroner R. (1988), « Capitalism », *The New Palgrave Dictionary of Economics*, Macmillan, Londres.

Henry M. (1976), *Marx*, vol. 2, Une philosophie de l'économie, Gallimard, Paris.

Hollande F., Discours, Dijon le 3 mars 2012, http://www.ps29.org/IMG/pdf/FH_Dijon_COMPLET_1_.pdf

Hugo V., Détruire la misère, www.assemble-nationale/.../VictorHugo.

Jégourel Y. (2002), La taxe Tobin, La Découverte, coll. « Repères ».

Keeley B. (2018), « Inégalités de revenu : l'écart entre les riches et les pauvres », Les Essentiels de l'OCDE, Paris.

Keynes J. M. (2005), Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936, éd. Payot et Rivages.

Keynes, J.M. Collected Writings of J.M.K., Cambridge University Press, 1993, IX.

La Finance Pour Tous, Le revenu universel, <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/inegalites/revenu-universel/> (consulté le 21.04.2022).

Lafay G. (1979), Dynamique de la spécialisation internationale, *Economica*, Paris.

Lagarde C. (2014), Inclusion économique et intégrité financière - Allocution lors de la conférence sur le capitalisme inclusif, Londres, 27 mai 2014, www.imf.org/external/french/np/speeches/2014/052714f.htm.

Lapray X. (2018), « Les Gracques », *Encyclopædia Universalis*.

Manin B. (1996), Principes du Gouvernement représentatif, 1995, rééd. Flammarion, coll. « Champs ».

Meadows D. H., Meadows D. L., Randers J. et Behrens III W. W. (1972), The Limits to Growth, Universe Books, New York.

Michalet C.-A. (2002), Qu'est-ce que la mondialisation?, *La Découverte*, Paris.

Milanovic B. (2016), Inégalités mondiales. Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances, La Découverte, Paris, 2019.

Mishkin F., Bordes C., Hautcœur P., Lacoue-Labarthe D, et Ragot X. (2010), Monnaie, banque et marchés financiers, *Pearson Education*.

Ngassiki D. (2015), Théorie de l'infini inclusive pour l'élimination pure et parfaite de la pauvreté et des inégalités dans le cadre du capitalisme. *Open Science Repository Economics*, Online(open-access), e45011831. DOI : 10.7392/openaccess.45011831.

Ngassiki D. (2015), « Sauvez les citoyens par les miracles de l'infini inclusive et les actions souveraines de préférence », *le Financier d'Afrique*, Yaoundé, 23 juin 2015.

Ngassiki D. (2015), Les actions souveraines de préférence ou la potion magique des économistes au XXIe siècle, *Open Science Repository Economics*, doi: 10.7392/openaccess.45011833 ; <http://www.open-science-repository.com/economics-45011833.htm>

Ngassiki D. (2016), L'économie aux canons de l'infini inclusive. L'invention d'un capitalisme sans pauvreté, *Kartala*, Paris.

Ngassiki D. (2018), Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens, *Bookelis France*.

Norges Bank Investment Management, Government Pension Fund Global, en ligne : <https://www.nbim.no/>

OCDE (2019), L'Ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale, OCDE, Paris.

OECD, (2014), All on board, Making Inclusive Growth Happen, *Oecd publications*.

OGIEN Dov, (2010), Pratique des marchés financiers, Paris, *Dunod*, p. 127-135.

ORLEAN A. (2011), L'Empire de la valeur, *Seuil*, Paris.

OXFAM FRANCE, 3 mars 2023, La pauvreté dans le monde n'est pas une fatalité, sur <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/la-pauvrete-dans-le-monde> [consulté le 20 avril 2023]

OXFAM France (2015), FUENTES-NIEVA Ricardo, GALASSO Nicholas, En finir avec les inégalités. Confiscation politique et inégalités économiques, 20 janvier 2014, <http://www.oxfam.org/fr/policy/finir-inegalites-extremes> OXFAM, Rapport 2015, « À égalité ».

Piard G. (2020), Placements : la magie des intérêts composés, *lerevenu.com* du 07/02/2020 (consulté le 12 mars 2021).

Piketty T. (2013), Le Capital au xxie siècle, *Seuil*, Paris.

Piketty T. (2019), Capital et Idéologie, *Seuil*, Paris.

Pisany-Ferry J. (2013), La crise de l'euro et comment nous en sortir, *Arthème Fayard-Pluriel*, 2013 (2011 : Le retour des démons).

Portrait R. et Poncet P. (2012), Finance de marché, éd. *Dalloz*, 2012.

Raffegau J. et Dubois F, (1988), L'évaluation financière de l'entreprise, PUF, 1988.

Ragot X. (2012), Les banques centrales dans la tempête. Pour un nouveau mandat de stabilité financière, éditions Rue d'Ulm, coll. « Cepremap ».

Ravallion M. (2016), The Economics of Poverty, History, Measurement and Policy, *Oxford University Press*, 2016.

Rubinstein M., (2003), « Great Moments in Financial Economics : I. Present Value », *Journal of Investment Management*, 1 (1).

Schiller R. (1981), « Do Stock Prices Move Too Much To Be Justified By Subsequent Changes in Dividends », *American Economic Review*.

Schumpeter J. (1942), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1998

Senat Français, Rapport d'information n° 35 (2016-2017), *Le revenu universel*.

Shiller R. (2000), *Irrational Exuberance*, *Princeton University Press*.

Stiglitz J., Sen A., et Fitoussi J.-P. (2009), *Vers de nouveaux systèmes de mesure. Richesse des nations et bien-être des individus*, *Odile Jacob*, Paris.

Stiglitz J. (2012), *The Price of Inequality*, New York, W.W. Norton, 2012 ; *Le prix de l'inégalité*, trad. française, *Les Liens qui libèrent*, 2012.

Teles P. et Uhlig H. (2010)., *Is Quantity Theory Still Alive?*, Working Paper 16393, <http://www.nber.org/papers/w16393>.

Tobin J., (2005), « Fisher's “The Nature of Capital and Income” », *American Journal of Economics and Sociology*, 64 (1), p. 207-214.

Trump D. (2009), *Penser comme un champion*, Bourin éditeur, 2009.

Tzvedan T. (2006), *L'Esprit des Lumières*, Paris, *Éditions Robert Laffont*.

UNTACD, *Trade and Development Report Update* (April 2023-UNCTAD/GDS/INF/2023/1), p. 14.

USA TO DAY, *Usatoday.com*, dec 6, 2013, 15 of Nelson Mandela best quotes

Van Parijs, P. (1991). *Qu'est-ce qu'une société juste: Introduction à la pratique de la philosophie politique*. Le Seuil.

Vanderborcht Y, et VAN PARIJS P. (2005), *L'allocation universelle*, Paris, *La Découverte*.

Veblen T. (1899), *The Theory of the Leisure Class. An Economic Study of Institution*, *The Modern Library*, New York.

Verley P. (1997), *L'Échelle du monde*, *Gallimard*, Paris.

Wallerstein I., Collins R., Graig C., Mann M., Derluguian G., et Calhoun C., (2013), *Le capitalisme a-t-il un avenir ?*, *La Découverte*.

Yellen J. (2016), « *Macroeconomic research after the crisis* », *Remarks, 60th Annual Economic Conference, Board of Governors of the Federal Reserve System*.

II.2. INTERVENTION DU PROFESSEUR EPO NGAH BONIFACE

Commentaire sur l'ouvrage : l'Economie aux Canons de l'Infini-tique Inclusive : La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalités fondamentales au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse

II.2.1. Première partie : présentation synoptique de l'ouvrage

L'ouvrage est constitué de 270 pages et divisé en deux parties.

La première partie introduit l'Etat en bourse en argumentant sur la nouvelle alliance entre la démocratie, l'Etat et la finance. Elle est constituée de huit chapitres ; allant de la justification d'une marge de progression systémique du capitalisme à la présentation de la loi économique de l'infini-tique inclusive ; en bref qui si validée, devrait aboutir à : (a) l'élimination de la pauvreté et des inégalités et (b) de la fiscalité élevée ainsi que la crise de la dette souveraine. L'idée principale ici est la transformation du modèle de financement de l'Etat et une reconsidération de ce qui est appelé patrimoine de l'Etat d'une part, et comment une diversification du portefeuille de l'Etat pris comme l'ensemble des actions souveraines peut être effectuée. Les acquéreurs fondent l'appréciation de leurs rentabilités sur l'espérance de plus-values, elles-mêmes tributaires de la garantie souveraine apportée par l'Etat.

L'Etat a la possibilité de payer tantôt les dividendes sur les actions souveraines en espèces ou avec des actions souveraines nouvellement émises.

La deuxième partie démontre la faisabilité de l'invention d'un capitalisme inclusif pour tous. Elle est constituée de cinq chapitres. Ladite partie débute par l'argumentaire de la mise en œuvre de l'infini-tique inclusive *via* un processus de démocratisation qui consacre une nouvelle souveraineté populaire qui consacrerait l'invention des actions souveraines devant être émises par l'Etat, sans droit de vote ni dividende et totalement ou partiellement exemptées d'impôt et taxes sur les plus-values, et définissant un encadrement public de la gestion des actions souveraines qui pourraient être des actions souveraines ou des titres de bourses.

Inévitablement, l'ouvrage conclut à une baisse de la pauvreté et des inégalités, et donc par un mécanisme de détention des titres souverains par tous les concitoyens, en contrepartie du patrimoine de l'Etat.

En effet, dans son propos, l'auteur établit que la capitalisation boursière d'un patrimoine public initial, constitué de ressources naturelles mieux valorisées sur le marché boursier, est à la base d'une prospérité nationale qui s'accroît de façon infinie. D'où le concept d'infini-tique. Cette prospérité infinie, étant largement partagée au prorata de la population, dont la taille reste modeste par rapport à la valeur de marché au demeurant intrinsèque de ce patrimoine, sa valeur-temps étant également croissante.

II.2.2. Deuxième partie : au-delà du synoptique, une confrontation à quelques questionnements

A) Un constat évident est fait par l'auteur de l'ouvrage sur les travaux de l'OCDE, de la Banque Mondiale, des prix Nobel Joseph E. Stiglitz (Le prix de l'inégalité) et Thomas Piketty (Le capital au XXIe siècle) : l'effet amplificateur du capitalisme sur les inégalités est avéré. Par ailleurs, il fait le constat d'une pauvreté endémique qui éprouve des difficultés à être résolue.

Dans son ouvrage, l'auteur privilégie les aspects monétaires de l'inégalité et de la pauvreté. On pourrait s'interroger sur la non prise en compte des aspects non monétaires. Ou est-ce l'hypothèse émise ici est qu'en adressant les aspects monétaires des inégalités et de la pauvreté, les aspects non monétaires se résolvent à travers une sorte de 'trickle down effect'.

B) Selon Thomas Piketty, les États auraient à l'avenir un patrimoine net quasiment nul, sinon même négatif, en raison de leur niveau d'endettement. En effet, le patrimoine net comptable étant la différence entre la valeur des actifs comptables et celle des passifs comptables (ou dettes), l'auteur de l'ouvrage démontre le contraire : les États disposent, non pas d'un patrimoine net « très proche de zéro » mais en réalité d'un patrimoine fondamentalement inépuisable. Cette contradiction vient de la différence de perspectives entre la comptabilité et la finance. L'auteur démontre qu'en comptabilité, le temps est forcément historique, contraint et court ; alors qu'en finance, le temps à

venir peut courir jusqu'à l'infini, et le taux d'intérêt couvrir une large amplitude, y compris une valeur proche de zéro qui démultiplie les flux actualisés. Il conclut qu'il faudrait éviter l'illusion comptable lorsqu'il s'agit d'apprécier le patrimoine de l'Etat.

Toutefois, le questionnement de la revalorisation perpétuelle du patrimoine de l'Etat par l'Etat n'entraîne-t-elle pas d'autres externalités négatives (inflation et dépréciation de la richesse) ou à défaut, des contraintes d'amortissement du patrimoine national ? Ceci n'impliquerait-il pas que les autorités en charge des questions boursières ou des politiques budgétaire et monétaire revoient leur paradigme ?

Par ailleurs, est ce que le patrimoine national immatériel et largement souvent sous-estimé, est inclus dans le modèle de référence de l'auteur ?

C) L'auteur considère qu'il est toujours possible à l'Etat de mener une politique dans l'intérêt supérieur de la nation tel que, à moyen et long termes, son revenu net soit positif, et d'arriver à se financer à un taux d'intérêt servant d'actualisation proche de zéro. Le taux d'intérêt proche de zéro peut être atteint en faisant intervenir directement ou indirectement la Banque Centrale.

Par ailleurs, l'auteur affirme que même quand le taux nominal affiché par la Banque Centrale peut s'avérer un peu plus élevé que proche de zéro, il faut considérer que l'Etat est en général, fondamentalement le seul actionnaire de la Banque Centrale, de sorte que les intérêts que l'Etat paie à la Banque Centrale lui reviennent sous forme de dividendes effectifs ou implicites (bénéfices non distribués renforçant directement les fonds propres de la Banque Centrale qui appartiennent fondamentalement à l'Etat).

En régime de finance globalisée, les interférences du Reste du Monde dans l'évaluation du patrimoine national sont très fortes. Par ailleurs, une tendance nette à la régionalisation, aussi bien des échanges internationaux (économie géographique à la KRUGMAN), fondant la constitution de pôles régionaux des échanges fondés sur les avantages de proximité, que le régionalisme domestique, pour coller au plus près des besoins des consommateurs et des usagers au sein des économies, constituent des

orientations majeures des économies contemporaines. Jusqu'où une théorie du développement fondée sur une Finance globale supposée faciliter la prospérité domestique est-elle orthogonale à ces évolutions contemporaines ? Le crédo entre démocratie, capitalisme et finance, serait bien insuffisant pour atténuer en faveur des pays pauvres ces tendances lourdes !

L'auteur postule un caractère vertueux au capitalisme. Or, le Revenu national découle de la valeur ajoutée globale des entreprises, et de la valeur ajoutée sociale issue du secteur non marchand et des politiques redistributives source des revenus sociaux. Dans tous les pays à économie de marché, les revenus sociaux issus des transferts redistributifs constituent l'instrument de lissage des inégalités inter-vivo.

Conclusion

Cet ouvrage revêt une importance pour les débats politique et académique sur une nouvelle façon de traiter de la question de l'inclusivité dans les politiques publiques. Et surtout, la Thèse de M. NGASSIKI nous permet d'entrevoir une authentique approche pour aborder la problématique de la réduction des inégalités et la pauvreté par l'Etat, via un mécanisme de portage par les marchés financiers de son patrimoine. Cette théorie mérite d'être largement vulgarisée.

Merci.

II.3. INTERVENTION DU PROFESSEUR FRANCIS BAYE MENJO

THE ECONOMY BASED ON THE CANONS OF INCLUSIVE INFINITICS:

The discovery and invention of a capitalism without fundamental poverty and inequality when the state participates in the stock market

II.3.1. Brief overview of the book

After an introduction, the book is organized into two parts and a conclusion.

Part 1, entitled “The new alliance between democracy, the state and finance: introduction of the state in the stock exchange market” has eight chapters.

- In this part, the various conditions qualifying inclusive infinitics as the main contribution of the author in eliminating poverty and inequality - the key problem facing mankind - are discussed.

Other aspects include:

1. Adhering to liberal democracy, where the ordinary citizen becomes a sovereign property of the State and able to receive stock market shares in a personal bank account, via state involvement in issuing sovereign preference shares in the stock market.
2. Development of inclusive capitalism
3. Innovative finance
4. The development of the concept of inclusive infinitics as a perpetual search for inclusiveness - base on the formula of the discounted present value of a perpetuity (R/i) in financial mathematics. One of the key conditions being that interest rate should be higher or equal to the the growth rate.

Part 2 entitled “Invention of an inclusive capitalism for all” has five chapters.

- In this part, further aspects of making capitalism more inclusive are considered including universal social justice of the market; margins for improving democracy; finance as a discipline of utmost creativity; Advocacy for popular sovereignty of the new generation; the procedure for the redistribution of poverty alleviating capital, and other aspects.

II.3.2. Elegant but Provocative views and conditions

The idea of inclusive infinitics and the virtues attributable to it such as:

- a. poverty and inequality eradication or elimination;
- b. extraordinary performance of the state
- c. without excess taxation
- d. no additional cost
- e. no budget deficit
- f. no sovereign debt crises
- g. no revolution against capitalism

are quite provocative. The author is bold and confident in making his case and sure to achieve the claims on the virtues of inclusive infinitics.

- The author proposes even the issuing of sovereign preference shares in international markets, but probable fails to discuss the risk of financial market crises or the collapse of stock markets.
- Under capitalism be it liberal capitalism one expects the state to be smaller not bigger
- One may be keen to know how a **benevolent despot** is likely to perform in the framework of inclusive infinitics.

II.3.3. Some missing links

I will now consider some aspects that are likely missing from the theory of inclusive infinitics.

The theory somehow ignores a number of important aspects:

- a. The targeting of the poor or the underprivileged. Failure to target means all the citizens irrespective of status, receive the same amount in the process of redistribution. In this regard, it will not be possible to reduce social inequalities as claimed.
- b. The labor market is completely ignored. This has the implication that citizens are reduced to recipients of handouts from the state and there is no mechanism for incentivizing citizens to participate in the labor market and advance personal prosperity.
- c. The handouts from the redistribution process may encourage consumption and discourage production.
- d. Moreover, there is a popular believe that if all the individual wealth of a nation is collected by the state and redistributed equally to all citizens, within a period of about 5 years, the money will return to the initial owners.

II.3.4. Other related issues

To give a microeconomic perspective to the fight against poverty and inequality, it may be useful to consider a number of well-known concepts and their implications:

- ***Inclusive and sustainable growth***: Is economic growth that alleviates poverty, generates quality employment, and promotes **equality of opportunities** with minimal impact on the environment.

For individuals, opportunities are circumstances beyond individual responsibility. Circumstances may be at individual or societal level:

- Individual: age, gender, location of birth, disability, ethnicity, family socioeconomic background,
- Societal: healthcare provision, educational systems, customs and conventions, climatic conditions.

Government interventions is expected to *level the playing field* by eliminating differences in individual well-being emanating from circumstances beyond their control.

- ***Inclusiveness implies***:

- ✓ Broad-based participation in the process and sharing in the fruits of growth:

The nature of growth is important:

- ✓ Labour intensive-based growth (agriculture, manufacture) has automatic in-built inclusive components
- ✓ Oil/mineral-based growth requires strong public interventions to achieve inclusiveness

○ *Types of poverty and inequality*

- ✓ Poverty can be considered from a **money-metric** perspective and/or from a non-monetary point of view
- ✓ Outcome inequality is made up of inequality due to effort plus inequality of opportunities;

Total inequality is, therefore, a composite of - just and unjust components:

- Inequality of opportunities – the unjust component of outcome or total inequality
- The just components are attributable to effort-based factors, to which an individual is largely responsible;
(Effort-: educational attainment, health status, labour market status and intensity) Effort is important as an incentive for competition and personal achievements
- The unjust component (opportunities) is attributable to circumstances, which an individual cannot entirely be held responsible;
- Inequality due to effort is socially acceptable, but inequality due to circumstances is socially unacceptable;

Public policy should, therefore target the reduction of inequality of opportunities, not total inequality.

This may call for interventions that:

- dis-enclave inaccessible localities such as farm-to-market roads;

- improve provision of social services such as electricity, water, schools, and healthcare facilities, which are non-monetary aspects of individual/household poverty ;
- fight against climatic change;
- *etc.*

In this regard, one may be tempted to advise that the analysis in the book should be limited to **the creation of the wealth of nations** and allow the redistributive aspects to other dedicated instruments of the state's growth and social policies.

III. ECHANGES AVEC LE PUBLIC

III.1. LES PRINCIPALES QUESTIONS

D'après Madame le Professeur EYEFFA EKOMO Sylvie de la Direction du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire au Ministère des Finances, il existe l'infini positif et l'infini négatif. Comment se comporte la théorie de l'infini inclusive à l'infini négatif, puisque l'Etat peut être en cessation de paiement

M. BOUGUEN, Membre du CNEF s'interroge : les africains sont-ils vraiment riches ?

Si oui, mais pourquoi sont-ils pauvres ?

Quel est l'impact politique dans l'infini inclusive ?

Pourquoi prendre la question au niveau de l'Etat, alors qu'il faut ramener les populations à la vie de la communauté ?

M. CHOTKEN Arthur du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) : Risque important que soulève la mise en œuvre de l'Infini inclusive. Les actions sur un Etat sont-elles échangeables sur le marché domestique ainsi que sur le marché international ? Le climat des affaires n'est-il pas à prendre en compte, notamment pour l'évaluation du risque souverain ?

M. YOUSOUF STEDE (Diplomate) : les Etats africains ont-ils la capacité de créer des Fonds d'Investissement ?

Pourquoi les hommes d'affaires sont-ils réticents vis-à-vis des marchés financiers ?

III.2. LES REPONSES DE L'AUTEUR

Les paramètres de $K = \sum \frac{R_t}{(1-g)^t}$ doivent permettre de choisir les limites positives dans l'espace infini, avec $i < g$, c'est-à-dire que le coût de financement est inférieur au taux de croissance économique de l'Etat. S'endetter par exemple à 7%, alors que le taux de croissance économique est égal ou inférieur à 3% expose au défaut de paiement. L'infini inclusive propose des politiques et le choix des paramètres adaptés à leur implémentation.

Sur l'impact politique : oui il faut choisir la bonne politique. En régime d'esclavage, il y a des affranchis qui achètent leur esclavage, mais cette solution n'est pas universelle. Il a fallu une loi souveraine pour annuler l'esclavage.

Il en est de même du droit de vote, et le passage du droit censitaire au droit universel.

III.3. L'APPRECIATION DU PROFESSEUR CHICOT EBOUE

Quatre points structurent cette appréciation générale.

1/ En dépit du caractère audacieux du propos de Daniel NGASSIKI sur le potentiel de l'Infini inclusive à développer des pays africains, **la thèse de la défaillance de la littérature en économie du développement sur l'inclusion des populations, prétexte de cette Conférence initiatique, est inexacte.**

L'analyse des institutionnalistes du développement, Daron ACEMOGLU et James ROBINSON auxquels il faut rattacher JOHNSON, et opposer Douglass NORTH (Prix Nobel : auteur de Institutions et Développement »), Hoo CHANG à Cambridge, est très importante en théorie économique, pour ne pas être ignorée. Ces analyses posent les fondements des relations entre Démocratie, Economie libérale, Droits de Propriété et Lutte contre la Pauvreté ; et alternativement, les chemins vers la Prospérité pour tous.

2/ **La Finance n'est plus favorable au progrès économique et social comme au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle. La Finance à l'échelle globale représente 10 fois le PIB mondial, entre 1990 et 2010.** En 2016, le marché des changes à lui tout seul, qui représente 35% des transactions financières, derrière le marché des options négociables, qui représente près de 60% de la Finance globale, pèse près de 4000 Milliards de USD (\$) par jour. Mais cette Finance-là n'est pas inclusive. Par exemple les monnaies exotiques « Franc CFA », « Naïra », « Cedi », etc..., ne pèsent même pas 5% de transactions par jour.

Or, cette Finance triomphante, Finance de marché, va de pair avec une stagnation séculaire dans les pays riches, et une croissance forte mais très dépendante des exportations dans les pays émergents, quand elle n'est pas atone dans les pays

pauvres. La grande question étant jusqu'où la Finance favorise-t-elle l'Industrialisation et partant, l'accès à la Prospérité.

3/ La Démocratie pour le développement, c'est d'abord des routes pour assurer la mobilité des populations et des marchandises; de l'électricité et plus généralement de l'énergie pour assurer la production marchande et le bien-être des populations; des infrastructures de santé pour préserver la santé des ménages; puis les infrastructures d'éducation pour les former, s'accompagnant des infrastructures de justice, pour assurer la cohérence des contrats et la défense des droits de propriété comme des libertés publiques et individuelles.

4/ Les pays africains ont des urgences plus fortes qu'introduire le patrimoine net de l'Etat en Bourse. D'abord, l'exemple de la BVMAC (Bourse des Valeurs mobilières d'Afrique centrale), marché très embryonnaire, illustre les difficultés à développer un marché financier véritable. Il y a à peine 5 ou 6 entreprises cotées, dont La Régionale Bank, un consortium de banques populaires. Les Etats tentent de développer le marché par des émissions régulières d'emprunts d'Etat. Pour le Cameroun, le dernier emprunt obligataire en cours en ce mois de juin 2023, est d'un montant de 150 milliards FCFA à 7% de rendement. Et cela en lots, pour permettre des souscriptions selon les niveaux de revenus ou d'épargne des investisseurs particuliers ou institutionnels.

On peut introduire en Bourse le patrimoine de quelques entreprises publiques, comme les Aéroports du Cameroun (ADC) par exemple. Mais peut-on le faire pour l'éducation nationale, les infrastructures de santé ou de justice ? Ceci exposerait ces services à perdre leur valeur, et les citoyens à en être dépouillés, si les investisseurs spéculateurs attaquaient en vendant les titres publics. La Bourse des valeurs est le lieu du mimétisme, les euphories acheteuses étant suivies de paniques boursières. Le mouvement de balancier, à la hausse et à la baisse caractérise l'exubérance irrationnelle des investisseurs, nous enseigne Robert SHILLER, cité par l'auteur.

Par ailleurs, quelle est la voie de l'introduction en Bourse ? Faut-il que ces entités donnent lieu à des souscriptions d'actions souveraines par les citoyens, ou plutôt

l'émission d'obligations d'Etat ou emprunts publics convertibles en actions souveraines ? La 2^{ème} voie est celle la plus pratiquée au Monde.

La question de la réorganisation des services publics pour réduire la corruption est d'une urgence absolue : les mécanismes de contrôle de la dépense publique, l'implémentation des budgets-programme, la multiplication des contrôles en amont et en aval de la dépense publique, la réduction des niches de dépenses et de subventions, la bancarisation des fonctionnaires, des militaires, des services, le retour à la discipline et à la sanction immédiate des fautes, sont des sujets de plus grande urgence.

L'Afrique a besoin d'institutions fortes et non d'hommes forts disait OBAMA en 2009 dès après son élection, et son premier voyage en Afrique. Nous dirons quant à nous, que l'Afrique a besoin d'institutions fortes, et des leaders forts pour les incarner. Le problème de l'Afrique réside dans l'émergence de leaders de transformation, visionnaires et totalement désintéressés, entourés par des leaders secondaires et tertiaires, pour assurer la transition de la pauvreté à la prospérité, en fondant des institutions inclusives, pour entrer dans l'industrialisation, seule capable d'assurer le progrès économique pour tous.

IV. CLÔTURE DU PANEL ET FIN DES PREMIERES JOURNEES

IV.1. SYNTHÈSE DU PROFESSEUR DESIRE AVOM

Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre des Finances de la République du Cameroun, Président du Comité National Economique et Financier,

Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun,

Excellence Monsieur l’Ambassadeur du Liberia au Cameroun,

Madame le Chargé d’Affaires de l’Ambassade de Côte d’Ivoire,

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier,

Messieurs les Chefs de Département de l’IRIC,

Mesdames et Messieurs les enseignants en vos grades respectifs,

Distingués invités,

Chers Etudiants, Stagiaires diplomatiques et protocolaires,

Mesdames et Messieurs,

L’an 2023, le 30 du mois de juin, s’est tenue, à l’amphithéâtre 500 de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), la première édition des « Journées scientifiques » organisées par le Comité National Économique et Financier (CNEF) du Cameroun.

Au terme de ces assises, la présente synthèse donne un bref résumé du déroulé des activités. Elle est structurée en trois axes majeurs, à savoir la cérémonie d’ouverture, la présentation et la discussion de la théorie de l’infini inclusive, la cérémonie de clôture et les principales recommandations issues des travaux.

La cérémonie d’ouverture a été ponctuée par les prises de parole du Directeur de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et du Ministre des Finances (Président du CNEF) représenté. Pour le Directeur de l’IRIC, l’institution dont il a la charge est manifestement honorée d’avoir été choisie par le CNF pour abriter cette journée scientifique. Il a reconnu la pertinence de la thématique qui a réuni les

chercheurs et praticiens tout en sollicitant un débat franc et sincère afin que seule prospère la force des arguments.

Le représentant du Ministre des Finances a salué le moment et a reconnu les efforts déployés par le CNEF pour la tenue de cette première journée scientifique animée par M. Daniel NGASSIKI, Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun. L'orateur a par la suite sommairement présenté le CNEF et rappelé ses principales missions.

Après ce décor protocolaire, ont suivi la présentation et la discussion de la théorie de l'infini inclusive. Sous la modération du Professeur Chicot EBOUE de l'Université de Lorraine à Nancy en France, les échanges sur la théorie de l'infini inclusive ont mobilisé trois panélistes. Outre l'auteur de la théorie, deux discutants, à savoir les Professeurs EPO NGAH Boniface et BAYE MENDJO Francis de l'Université de Yaoundé II-Soa, ont pu enrichir d'une part, et critiqué d'autre part, la théorie.

Le propos introductif du Professeur Chicot EBOUE a présenté la thématique de l'infini inclusive comme souhaité par l'auteur, une nouvelle doctrine économique de l'État qui ferait prospérer l'Afrique par le capital public placé en bourse, et fondé sur une meilleure évaluation des ressources naturelles. Après un questionnement profond sur l'opportunité de relier la finance de marché au développement économique et social, sur l'éviction des questions relatives à la prédation des ressources de l'État ou sur la construction d'institutions inclusives, la parole a été donnée au principal orateur, M. Daniel NGASSIKI, pour étaler l'étendue et la pertinence de sa théorie de l'infini inclusive.

Dans son propos démonstratif et analytique, M. Daniel NGASSIKI, après quelques civilités d'usage, a relevé les limites de la réflexion orthodoxe sur les questions de développement et a rappelé dans quel contexte est née cette théorie. Ainsi, les arguments qui justifient sa théorie se fondent sur cinq piliers majeurs : (i) l'état de la pauvreté et des inégalités de richesse dans le monde ; (ii) le revenu universel ou le capital de base pour tous ; (iii) l'insuffisance de la fiscalité et l'endettement comme moyens de financement de l'État ; (iv) l'État comme entreprise de valeur tendant vers l'infini ; (v)

le capital financier de l'État comme richesse pour tous. Concluant son propos, l'auteur souligne que *sans l'introduction de l'Etat en bourse, le financement public du développement économique est imparfait et défaillant, du fait des limites mécaniques des modes de financement traditionnel de l'Etat que sont la fiscalité et la dette publique.*

La discussion de cette démarche théorique s'est faite en deux temps. Dans un premier, le Professeur EPO NGAH Boniface a décliné son intervention en deux axes. D'une part, il a brièvement présenté l'ouvrage de l'auteur. D'autre part, il a analysé le concept d'infini inclusive et s'est posé un questionnement relatif à la forte emphase mise sur la pauvreté monétaire, l'oubli de la pauvreté non monétaire, le postulat de l'accumulation infinie des richesses de l'Etat, l'omission de l'influence des facteurs exogènes qui gouvernent la dynamique des taux d'intérêt, la possibilité d'un parfait dosage entre capitalisme et politique de redistribution.

Dans un second temps, le Professeur BAYE MENDJO Francis critique l'idée de l'infini inclusive et les vertus qui lui sont attribuables, en l'occurrence l'éradication ou l'élimination de la pauvreté et des inégalités, la performance extraordinaire de l'État dans un contexte sans frictions ni défaillances. Il reconnaît par ailleurs que ces bases sont assez ambitieuses et provocatrices, au regard de l'environnement dans lequel nous vivons. Quelques manquements majeurs sont relevés, notamment l'absence de ciblage des pauvres ou des défavorisés, l'oubli total du marché du travail dans l'analyse, l'effet négatif des politiques de redistribution sur la production à cause d'une forte propension à consommer qu'elle promet.

À la suite du débat scientifique, les principales questions posées par le public sont revenues sur la possibilité de la faillite de l'Etat et ses conséquences sur la politique de l'infini inclusive, l'impact politique de l'infini inclusive, la prise en compte de la décentralisation dans le modèle de l'infini inclusive, la capacité de l'infini inclusive à réduire les risques de crise dans un monde en perpétuelle exposition, entre autres.

IV.2. MOT DE CLÔTURE DU DIRECTEUR NATIONAL (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNEF)

- **Monsieur l’Ambassadeur de la République du Congo ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire ;**
- **Chers participants, en vos rangs, titres et grades ;**
- **Chers collaborateurs ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais avant toutes choses, vous exprimer à tous, ma gratitude pour votre participation à cette première édition des journées scientifiques du Comité National Economique et Financier du Cameroun.

Mes vifs remerciements vont au Professeur Chicot EBOUE qui a accepté la modération de ce panel au prix d’un long déplacement. C’est une grande marque d’estime qui nous touche profondément. Je remercie également les deux brillants discutants que sont les Professeurs BAYE MENJO et Boniface EPO.

Mes remerciements singuliers vont au Professeur Désiré AVOM, président du Comité Scientifique du CNEF ainsi qu’à tous les membres dudit comité, pour leur investissement personnel dans la réussite de ce galop d’essai. Nous comptons beaucoup sur vous, chers universitaires, pour que cette démarche s’inscrive dans la durée et puisse irradier sur nos activités économiques.

Je salue enfin particulièrement, Son Excellence Monsieur Daniel NGASSIKI, banquier central dans une vie antérieure, pour l’audace dont il fait preuve avec sa théorie de l’infini inclusive, qui, rappelons-le, puise ses fondements dans des démonstrations mathématiques de Irving Fisher (1867-1947). Pour Fisher, « *la valeur financière de tout actif économique est égale à la somme des revenus nets actualisés que cet actif peut fournir durant toute sa vie future* ». Partant de cet axiome, Daniel NGASSIKI fait des démonstrations mathématiques qui semblent imparables et lui permettent de créer une

loi économique de l'infinitive inclusive. Il appartient dès lors, à la communauté scientifique africaine de s'en saisir.

Dans cette lancée, la dialectique de l'infinitive inclusive par les professeurs BAYE MENJO et Boniface EPO est, espérons-le, le début d'une grande aventure intellectuelle et scientifique, prônant une démarche rigoureuse pour inventer un nouveau capitalisme se fondant sur les valeurs africaines de solidarité et de communautarisme que l'auteur appelle « partage ».

Mesdames et Messieurs,

La thèse qui nous était soumise ce jour portait sur un objet qui nous est familier, hélas : la pauvreté et les inégalités. Ces réalités font partie de notre quotidien.

Les institutions qui traitent de ces questions sont nombreuses et souvent intersectorielles et multiscalaires. Les universitaires essaient d'en dessiner les contours conceptuels, là où les praticiens tentent d'en circonvenir les fatalités. Oui, les objets du quotidien ont ceci de particulier qu'ils finissent par être « naturalisés », car nous en avons une connaissance quasi intuitive. Tout semble souvent avoir été dit et fait sur eux. Le défi de leur appréhension porte donc sur cette capacité à renouveler un regard ancré dans des habitus inscrits dans la temporalité longue de nos activités.

Daniel NGASSIKI, par une approche hétérodoxe de la pauvreté et des inégalités, nous incite à penser contre nos routines cognitives et praxéologiques. A travers la financiarisation de nos Etats, la question qui se pose n'est plus celle de la pauvreté contre laquelle il conviendrait de lutter ou celle des inégalités qu'il faudrait réduire, mais celle du partage de la richesse générée par la capitalisation boursière issue de leur introduction en bourse.

Cette axiomatique, pour copernicienne qu'elle soit, emporte, sans être exhaustif, des interrogations sur la nature de ces Etats désormais financiarisés, sur les marchés sur lesquels les Etats seraient côtés, mais également sur la péréquation entre dotation individuelle en capital et financement des équipements collectifs.

Les échanges de ce jour permettront à l'auteur, son Excellence Daniel NGASSIKI d'affiner davantage ce paradigme émergent.

Je voudrais au nom du Comité National Economique et Financier du Cameroun, et en mon nom propre, lui exprimer mes plus vifs remerciements pour avoir accepté d'ouvrir cette activité nouvelle, en soumettant à la discussion une pensée en train de frayer son chemin.

Mesdames et Messieurs,

Les journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine dont nous clôturons ici la première édition constituent un volant d'activité s'ordonnant à notre objectif stratégique n°5 : la promotion de l'éducation économique et financière du public.

Nous souhaitons donc familiariser la société camerounaise avec la pensée et l'approche économique des phénomènes sociaux, mais aussi, instaurer un espace non exclusif de dialogue entre la pensée économique, les sciences sociales et les politiques adressant les problèmes publics.

Mesdames et Messieurs, chers universitaires,

Notre ambition est connue.

Si l'on peut se satisfaire du succès de cette première édition, notre réussite à long terme n'est pas certaine. Elle dépendra de votre engagement à accompagner cette initiative. Vos remarques, vos conseils et avis nous permettront de jeter l'eau du bain tout en gardant le bébé.

Merci enfin à la presse qui s'est mobilisée ce jour, merci aux étudiants qui ont fait le déplacement.

Travaillons dès à présent le chantier de la seconde édition des journées scientifiques du CNEF sur la pensée économique africaine.

Je vous remercie.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	vi
I. LES DIFFERENTES ALLOCUTIONS	1
I.1. MOT D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L’IRIC	2
I.2. ALLOCUTION D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER	6
II. LE PANEL	11
II.1. INTERVENTION DE M. NGASSIKI DANIEL	14
II.1.1. Introduction : contexte et définitions	14
1. Contexte	14
2. Définitions.....	16
3. L’infini inclusive dans l’échiquier des principales doctrines économiques.....	18
4. Le menu des doctrines politiques et économiques fondamentales.....	19
5. Présentation schématique simplifiée du libéralisme et du socialisme comme thèse et antithèse l’une de l’autre	21
6. Essais de synthèse : social-démocratie, social-libéralisme, infini inclusive	21
II.1.2. L’état de la pauvreté et des inégalités de richesse dans le monde.....	23
1. La pauvreté est toujours là et se situe en 2022 au point mort	23
2. L’explosion des inégalités	26
II.1.3. Le revenu universel ou le capital de base pour tous.....	27
II.1.4. Financement de l’État : la fiscalité et l’endettement ne suffisent pas	30
II.1.6. L’État comme entreprise de valeur tendant vers l’infini.....	36
2. La nouvelle loi économique de l’infini inclusive.....	38
3. Capital financier de l’État et richesse pour tous.....	45

II.1.7. Le schéma de synthèse de l'infinitive inclusive.....	58
II.1.8. Conclusion.....	60
Références bibliographiques	63
II.2. INTERVENTION DU PROFESSEUR EPO NGAH BONIFACE.....	69
II.2.1. Première partie : présentation synoptique de l'ouvrage	69
II.2.2. Deuxième partie : au-delà du synoptique, une confrontation à quelques questionnements.....	70
Conclusion	72
II.3. INTERVENTION DU PROFESSEUR FRANCIS BAYE MENJO.....	73
II.3.1. Brief overview of the book.....	73
II.3.2. Elegant but Provocative views and conditions.....	74
II.3.3. Some missing links.....	74
II.3.4. Other related issues	75
III. ECHANGES AVEC LE PUBLIC	78
III.1. LES PRINCIPALES QUESTIONS	79
III.2. LES REPONSES DE L'AUTEUR	79
III.3. L'APPRECIATION DU PROFESSEUR CHICOT EBOUE.....	80
IV. CLÔTURE DU PANEL ET FIN DES PREMIERES JOURNEES.....	83
IV.1. SYNTHÈSE DU PROFESSEUR DESIRE AVOM	84
IV.2. MOT DE CLÔTURE DU DIRECTEUR NATIONAL (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL).....	87
TABLE DES MATIÈRES	90